



MOBILITÉ

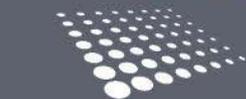
TRANSPORTS ET MOBILITÉS DANS LE SUD MEURTHE-ET-MOSELLE

ANALYSE FINE DES PRATIQUES DE DÉPLACEMENTS
DANS LE BASSIN DE MOBILITÉS DE LUNÉVILLE-BACCARAT

*Contribution à la réflexion menée par le Syndicat Mixte du SCoTSud54 sur le
renforcement de la coopération entre Autorités Organisatrices de Transport/Mobilités*

aduan

AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE



SCoTSud54

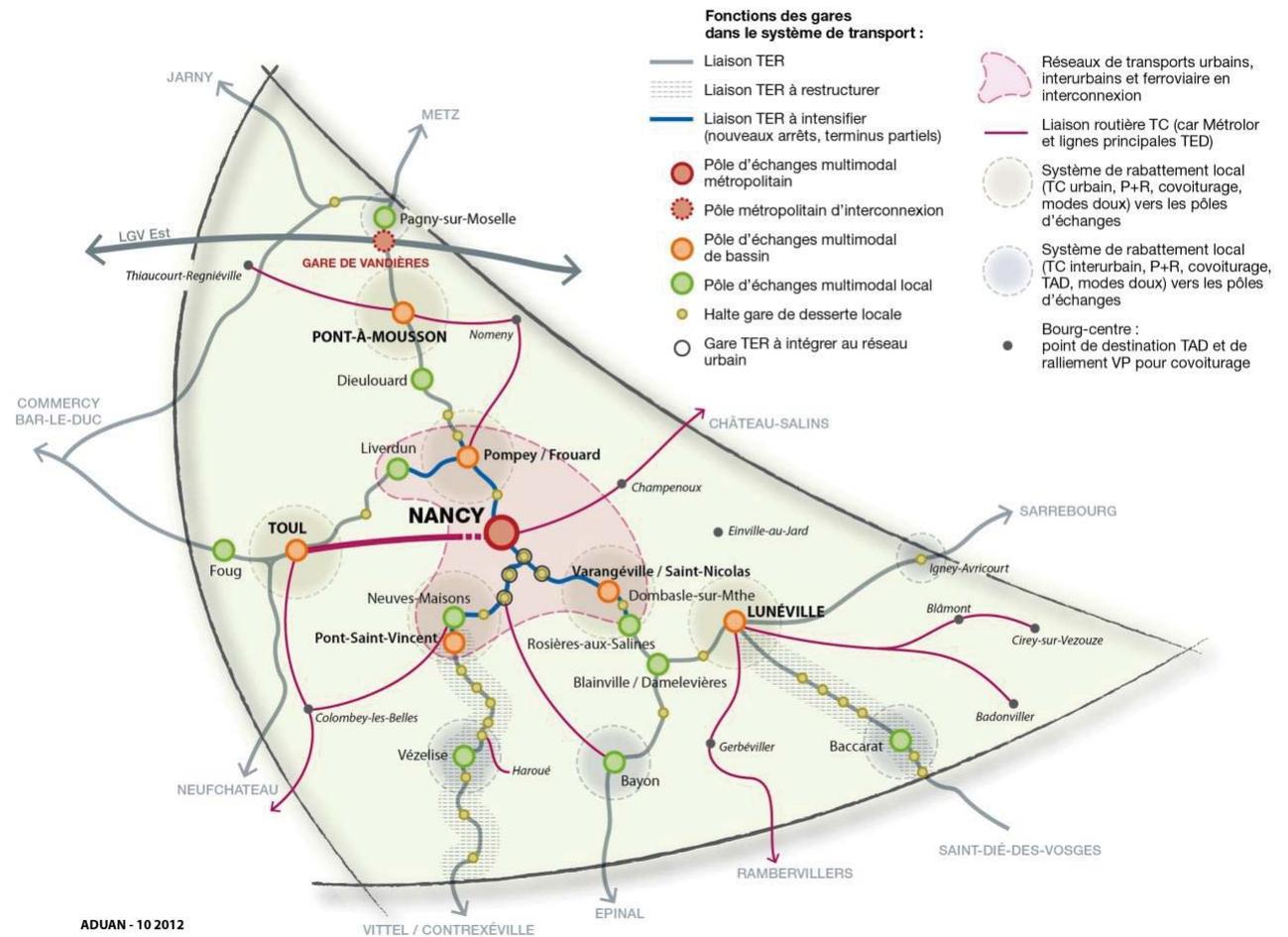
[pour une qualité de vie durable]

ENJEUX ET CONTEXTE

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DES AOT

L'élaboration du SCoT Sud54 a défini un schéma de la multimodalité à l'échelle de ce territoire et a annoncé l'objectif de « construire une offre multimodale performante ».

> Construire une offre multimodale performante



Afin de mettre en œuvre cette orientation du SCoT, les élus du Syndicat Mixte ont décidé de confier parallèlement à l'ADUAN et au cabinet MENSIA une mission en plusieurs phases :

Phase 1 : Partage des objectifs et élaboration de la Charte des Mobilités

- ADUAN : Analyse des mobilités sur le territoire : exploitation des données EMD/INSEE.
- MENSIA : Rencontre des AOT et AOM.

Les résultats de cette première phase ont été présentés lors d'un Comité Syndical élargi aux AOT du Sud54 le 19 décembre 2015.

La première partie de l'étude a confirmé l'armature territoriale du Sud54 telle qu'elle est définie dans le SCoT. Ses polarités urbaines forment des zones intenses (ainsi que des sous-zones intenses pour le cas de Nancy) qui polarisent des communes au sein de Bassins de Mobilités et qui échangent beaucoup entre elles. On retrouve également le cas spécifique de Baccarat, qui vient compléter cette architecture en 1+3+3+1.

Phase 2 : Réflexion sur les contenus du projet transport et approfondissement de l'analyse du territoire à ses différentes échelles

- ADUAN : Analyse fine des pratiques de déplacement par Bassin de Mobilités (flux internes/externes/motifs/modes de déplacement).
- MENSIA : réflexion sur le contenu de la feuille de route et sur les structures qui seront en charge de concevoir, organiser, mettre en œuvre et financer la démarche de coopération transport.

LES APPROFONDISSEMENTS : ÉTUDIER FINEMENT LES PRATIQUES DE MOBILITÉS DANS ET ENTRE LES BASSINS DE MOBILITÉS

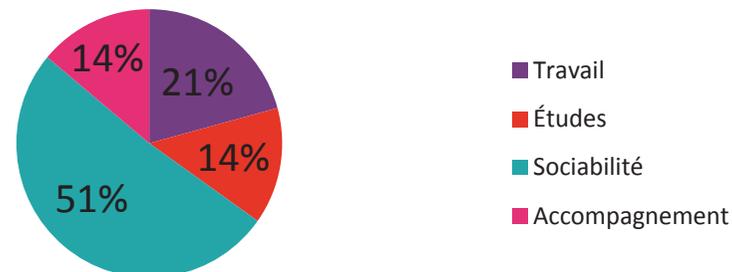
Des territoires vécus aux périmètres différents selon les activités du quotidien

La première partie de l'étude a montré la complexité des pratiques de déplacements des habitants du Sud54. En effet, les Sud-Meurthe-et-Mosellans pratiquent des territoires variés selon qu'ils se déplacent pour le travail, les études, les achats ou les loisirs. Autour de polarités concentrant habitants, emplois et équipements, des Zones Intenses se forment. Ce sont des communes entre lesquelles les échanges sont très importants, et qui fonctionnent comme des territoires présentant une certaine autonomie. Cette autonomie, la part des déplacements internes à la Zone Intense, est plus ou moins importante selon le motif de déplacement. Pour le travail, plus la distance à Nancy est grande, plus l'autonomie est importante.

Motifs de déplacements des habitants de la ZI de Lunéville

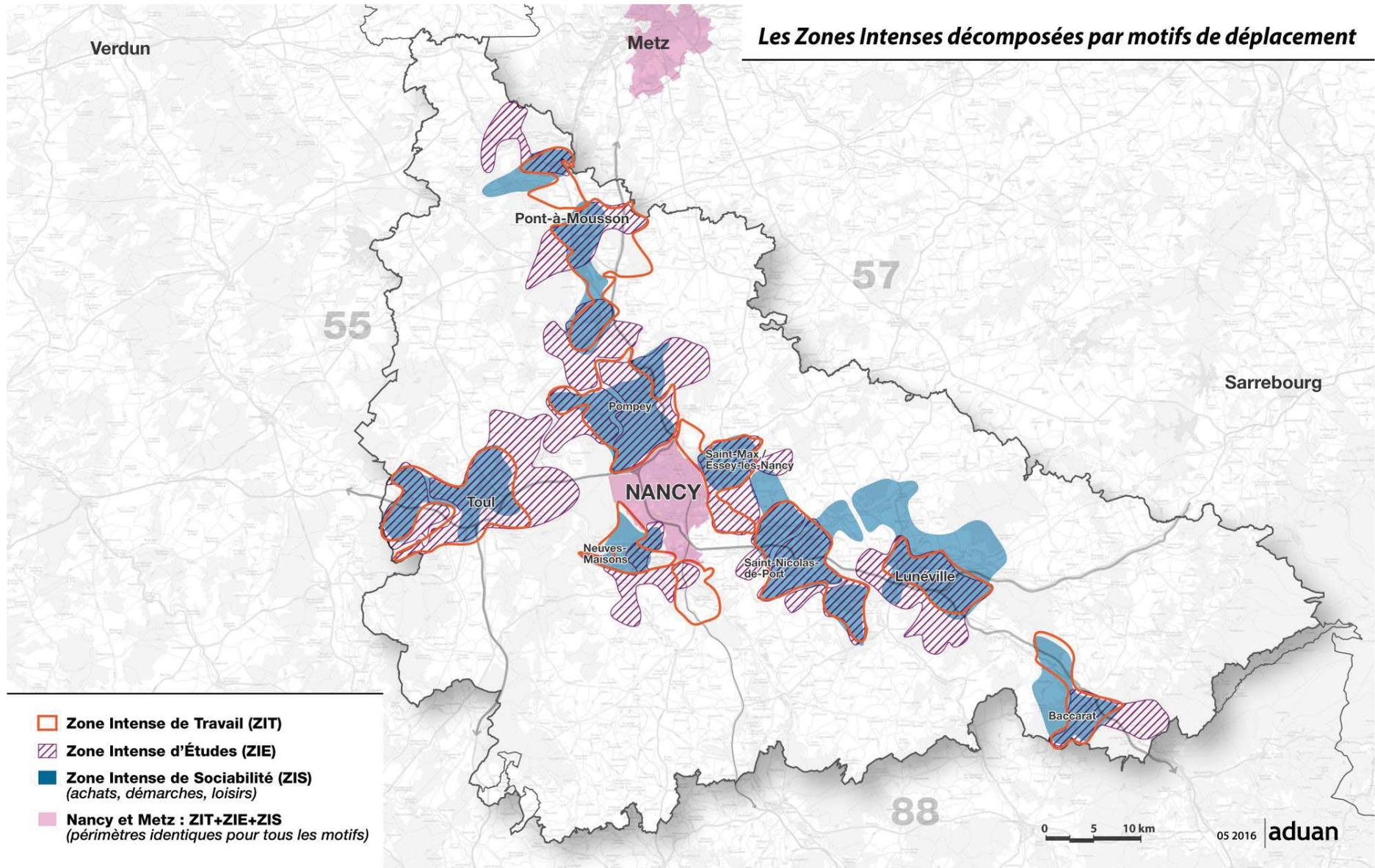


Motifs de déplacements des habitants de la ZI de Baccarat



Les déplacements pour le motif « sociabilité » (achats, démarches, loisirs) représentent environ la moitié des déplacements des habitants des Zones Intenses de Lunéville et Baccarat¹

¹ Les analyses des déplacements par motifs sont issues de l'Enquête Ménages Déplacements Sud Meurthe-et-Moselle de 2013. Ainsi, il n'est pas possible de donner des informations à l'échelle du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat car son périmètre dépasse celui du Sud 54. Les données sont donc à l'échelle des Zones Intenses.



Les Zones Intenses « tous motifs » concentrent toutes les activités des habitants

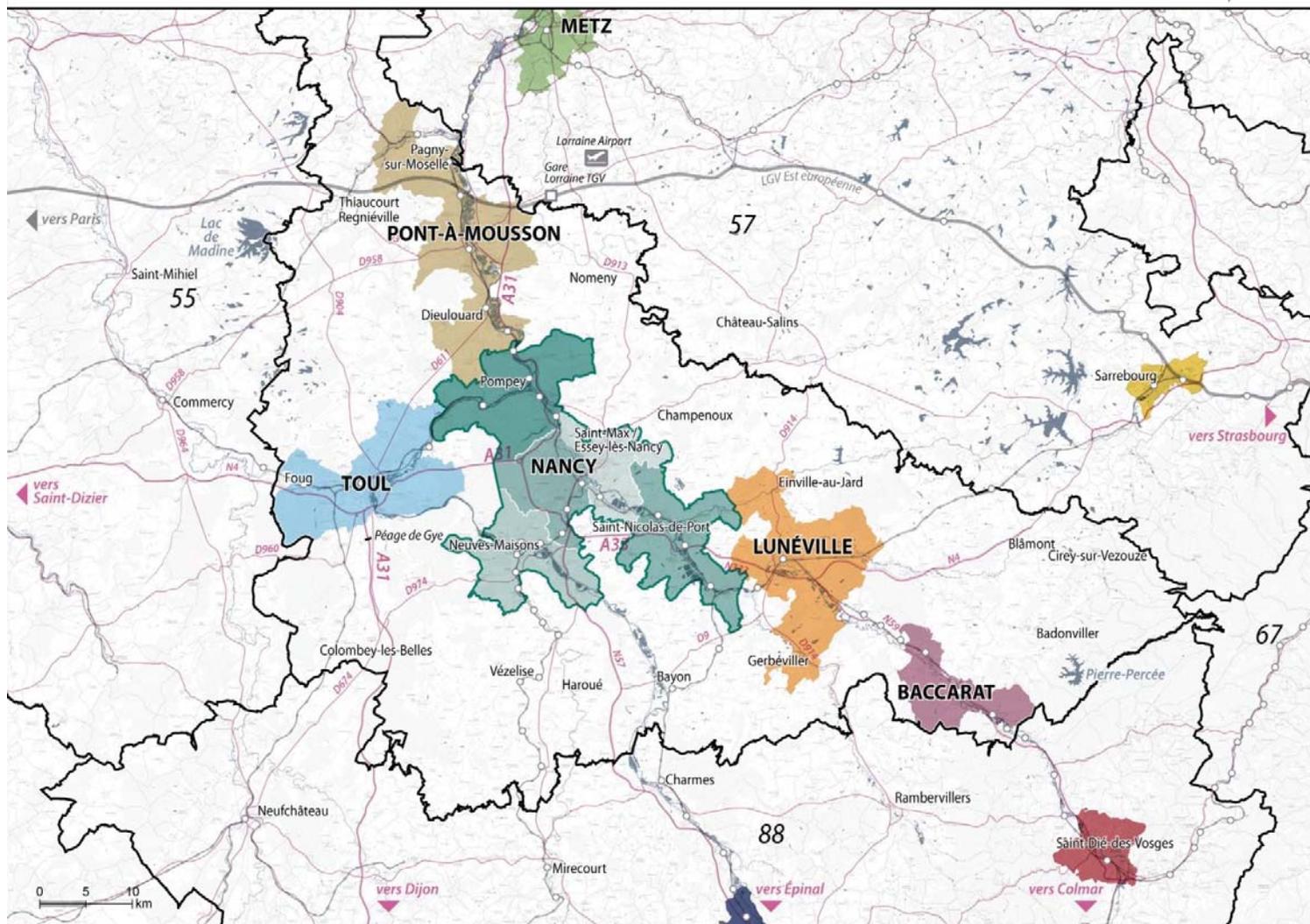
Regrouper les différents motifs de déplacement en Zones Intenses « tous motifs » permet de délimiter les territoires à l'intérieur desquels la vie locale s'organise pour le travail, les études, les achats, les loisirs, etc. Ainsi, il est possible de calculer la part des déplacements internes sur un périmètre unique et de comparer ces taux d'autonomie entre Zones Intenses.

L'analyse a montré une autonomie moins importante dans les Zones Intenses de Saint-Nicolas-de-Port, Pompey, Neuves-Maisons et Saint-Max/Essey-lès-Nancy que dans les autres Zones Intenses du Sud54. Ces cinq entités sont très dépendantes les unes des autres et ne forment en réalité qu'une seule grande Zone Intense multipolaire et hiérarchisée entre plusieurs sous-Zones-Intenses.

Zone Intense (ZI) ou sous-Zone-Intense (sous-ZI)	Part des déplacements internes (autonomie) par motif		
	Travail	Études	Sociabilité (achats, démarches et loisirs)
ZI de Nancy	89 %	98 %	93 %
Sous-ZI de Nancy	78 %	95 %	87 %
Sous-ZI de Saint-Nicolas	37 %	66 %	58 %
Sous-ZI de Pompey	39 %	63 %	64 %
Sous-ZI de Neuves-Maisons	30 %	64 %	49 %
Sous-ZI de Saint-Max/Essey-lès-Nancy	30 %	61 %	59 %
ZI de Lunéville	62 %	84 %	78 %
ZI de Baccarat	61 %	75 %	76 %
ZI de Toul	56 %	84 %	74 %
ZI de Pont-à-Mousson	55 %	82 %	66 %

L'autonomie des ZI et sous-ZI varie selon les territoires et les motifs

Zones intenses et sous zones intenses tous motifs confondus



Les Zones Intenses polarisent les communes autour d'elles et forment des Bassins de Mobilités

Les communes fortement polarisées par les Zones Intenses sont celles dont les actifs occupés et les étudiants sont très dépendants, car une part importante d'entre eux y travaillent ou y étudient². L'ensemble formé par une Zone Intense et les communes qu'elle polarise forment un Bassin de Mobilités. Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

On distingue ainsi 4 Bassins de Mobilités dans le Sud54 :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy
- Le Bassin de Mobilités de Toul
- Le Bassin de Mobilités de Pont-à-Mousson
- Le Bassin de Mobilités de Lunéville et Baccarat³.

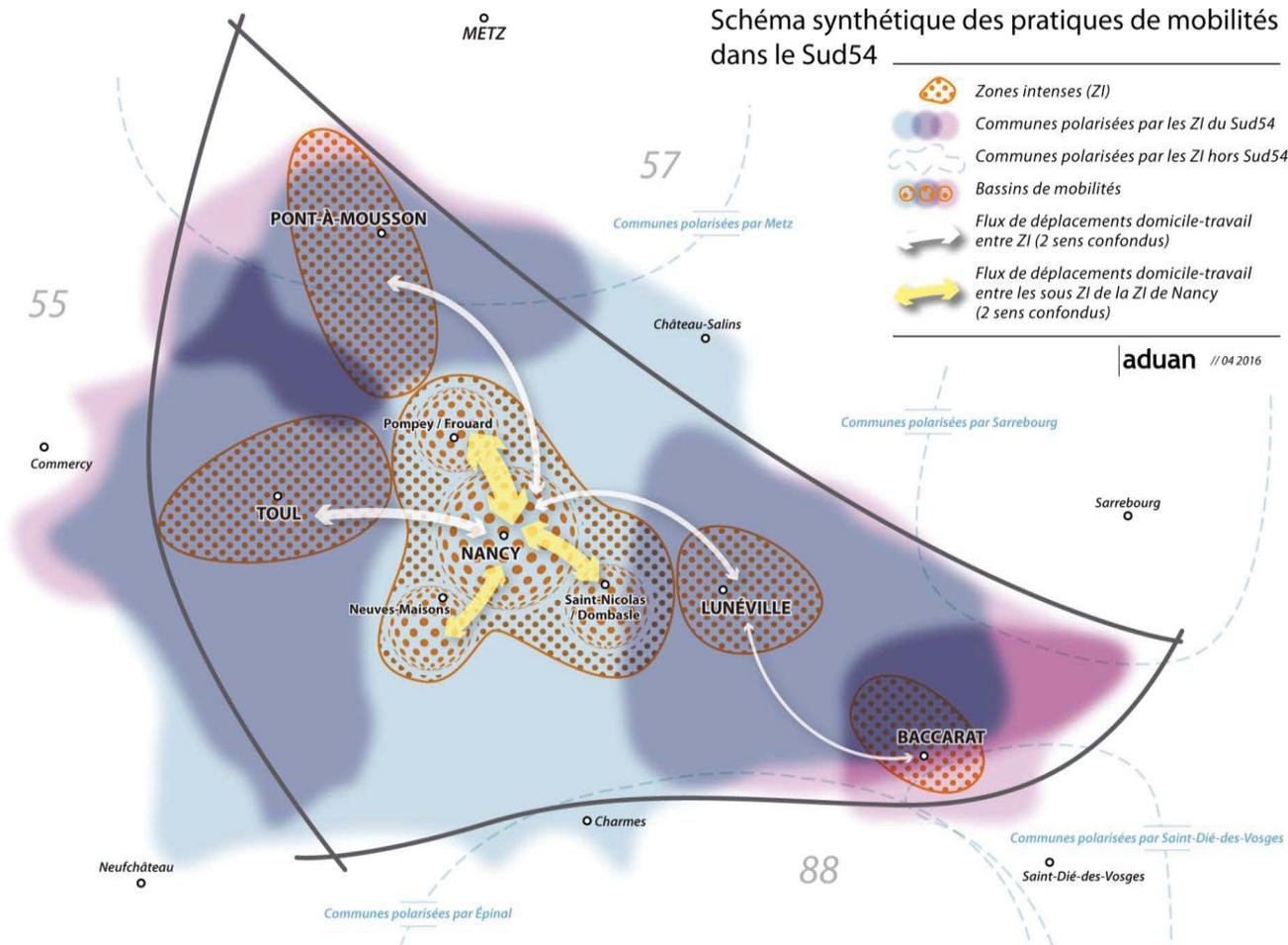
TRAVAIL ET ETUDES SONT DETERMINANTS DANS L'ORGANISATION DES DEPLACEMENTS DES HABITANTS

On observe en particulier les motifs travail et études car ce sont des déplacements pendulaires, effectués régulièrement à des horaires fixes. Même s'ils ne représentent que 36 % des déplacements, ils sont ceux qui structurent et dimensionnent les réseaux. Ces flux pendulaires (ayant lieu tous les jours, aux mêmes heures) sont ceux les plus à même d'être réalisés en transports collectifs. Ainsi, dans la Zone Intense de Lunéville, 72 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études, et 7 % pour le travail.

De plus, les déplacements pour les autres motifs sont souvent réalisés à partir de ces déplacements pendulaires. Ainsi, sur une journée, 16 % des actifs s'arrêtent pour faire une activité (achats, loisirs, accompagnement) en se rendant sur leur lieu de travail. Ce chiffre est de 17 % pour la pause du midi et de 25 % pour le trajet du retour du travail. Ce chaînage des déplacements conditionne fortement le choix du mode de transport. Par exemple, le fait de devoir accompagner des enfants à l'école impose souvent aux actifs de prendre leur voiture pour se rendre sur leur lieu de travail, même s'ils n'habitent pas forcément très loin de celui-ci.

² Les seuils retenus pour cette zone sont ceux qui permettent d'obtenir un ensemble de communes d'un seul tenant, soit plus de 6,56 % des actifs ayant un emploi dans la Zone Intense pour le travail, et plus de 17,6 % des étudiants scolarisés dans la Zone Intense pour les études (les scolaires du primaire étudiant quasiment exclusivement dans leur commune de résidence, seuls les étudiants de plus de onze ans sont retenus).

³ Le Bassin de Mobilités de Baccarat étant quasiment inclus dans celui de Lunéville, il est considéré qu'il n'existe en réalité qu'un Bassin de Mobilités comprenant deux Zones Intenses, celles de Lunéville et de Baccarat.



Flux domicile-travail et domicile-études entre les ZI	Nombre de déplacements (2 sens confondus)
Toul<>Nancy	7 100
Pont-à-Mousson<>Nancy	6 600
Lunéville<>Nancy	6 200
Lunéville<>Baccarat	500

On remarque que :

- Le Bassin de Mobilités de Nancy englobe quasiment tous les autres Bassins de Mobilités du Sud54
- Tous les Bassins de Mobilités débordent sur les territoires limitrophes au Sud54 (Nord54, Vosges, Moselle, Meuse)
- Les Zones Intenses hors Sud54 (Metz, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal) polarisent également des communes du Sud54
- Certaines communes sont polarisées par trois Zones Intenses ou plus, c'est le cas entre Pont-à-Mousson, Nancy et Metz, ou dans l'Est Lunévillois
- Il existe de forts échanges domicile-travail et domicile études entre les Zones Intenses du Sud54.

LE BASSIN DE MOBILITÉS DE LUNÉVILLE/BACCARAT

UN FONCTIONNEMENT COMPLEXE LIÉ A LA DIVERSITÉ DES MOTIFS DE DÉPLACEMENTS

Les Zones Intenses de Travail (ZIT) de Lunéville et Baccarat

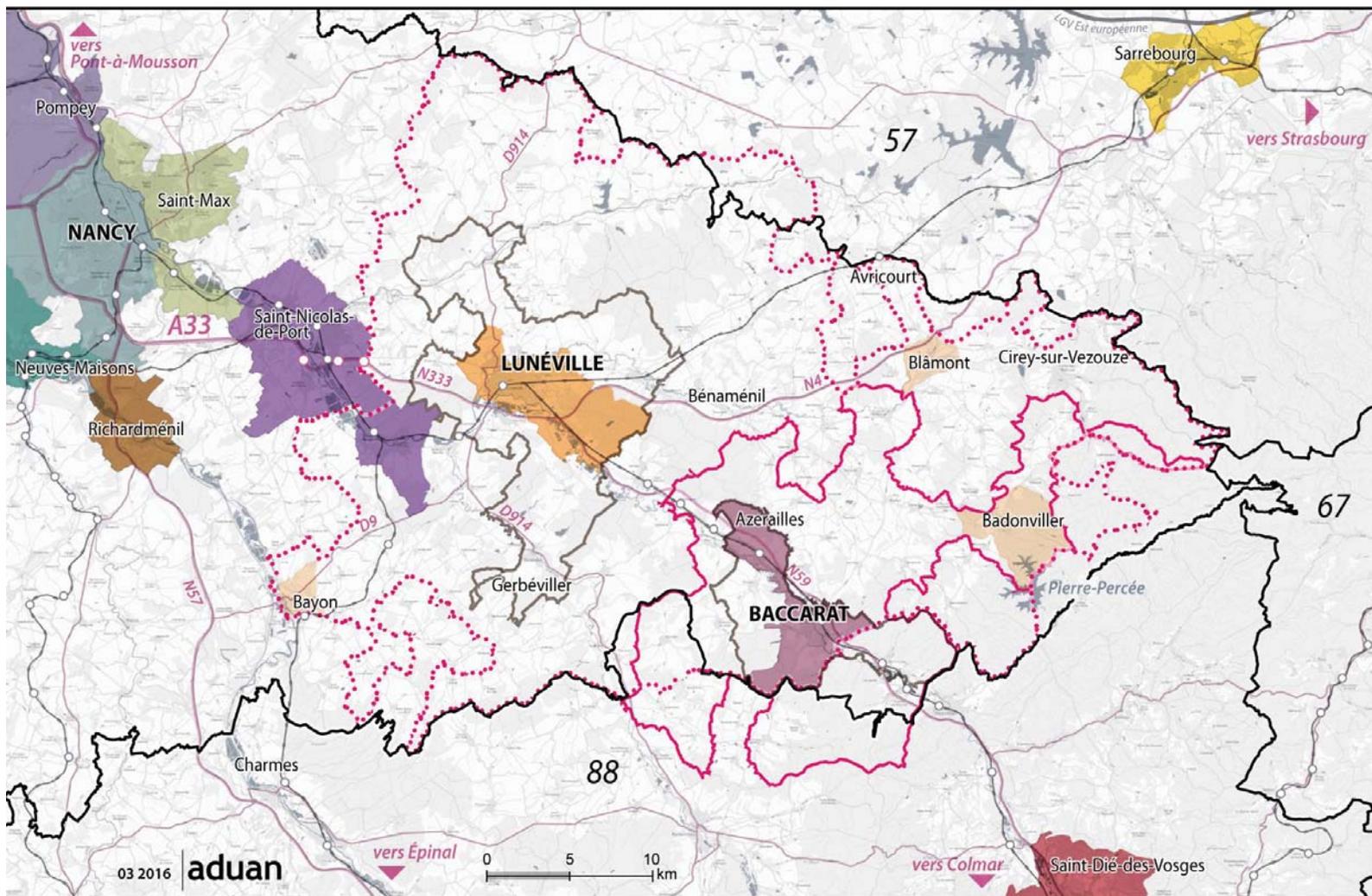
La ZIT de Lunéville est constituée des communes de Lunéville, Chanteheux et Moncel-lès-Lunéville. La part des déplacements domicile-travail réalisés en interne pour la ZIT de Lunéville est de 52 %.

La ZIT de Baccarat est constituée des communes de Baccarat, Deneuvre et Azerailles. La part des déplacements domicile-travail réalisés en interne pour la ZIT de Baccarat est de 56 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIT est de :

- ZIT de Nancy – 78 %
- ZIT de Pont-à-Mousson – 49 %
- ZIT de Toul – 48 %
- ZIT de Saint-Nicolas-de-Port - 37 %
- ZIT de Pompey - 35 %
- ZIT de Saint-Max/Essey-lès-Nancy - 28 %
- ZIT de Neuves-Maisons - 28 %
- ZIT de Richardménil – 25 %.

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat | Zones intenses de travail



- | | | | |
|---|--|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Zones intenses de Lunéville et Baccarat Communes polarisées par la zone intense de Lunéville Communes polarisées par la zone intense de Baccarat | <p>Zones intenses de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> Lunéville Baccarat Nancy Saint-Max Neuves-Maisons Pompey/Frouard Saint-Nicolas-de-Port Richardménil Sarrebourg Saint-Dié-des-Vosges | <ul style="list-style-type: none"> Polarités secondaires | <ul style="list-style-type: none"> Autoroutes + échangeurs Départementales Ligne LGV Ligne TER + gares Limites départementales |
|---|--|--|---|

Les Zones Intenses d'Etudes (ZIE) de Lunéville et Baccarat

La ZIE de Lunéville est constituée des communes de Lunéville, Chanteheux, Moncel-lès-Lunéville, Hériménil, Réhainviller, Gerbéviller, Vitrimont, Fraimbois. La part des déplacements domicile-études réalisés en interne pour la ZIE de Lunéville est de 74 % (11 ans et plus)⁴.

La ZIE de Baccarat est constituée des communes de Baccarat, Deneuvre et Bertrichamps. La part des déplacements domicile-études réalisés en interne pour la ZIE de Baccarat est de 59 %

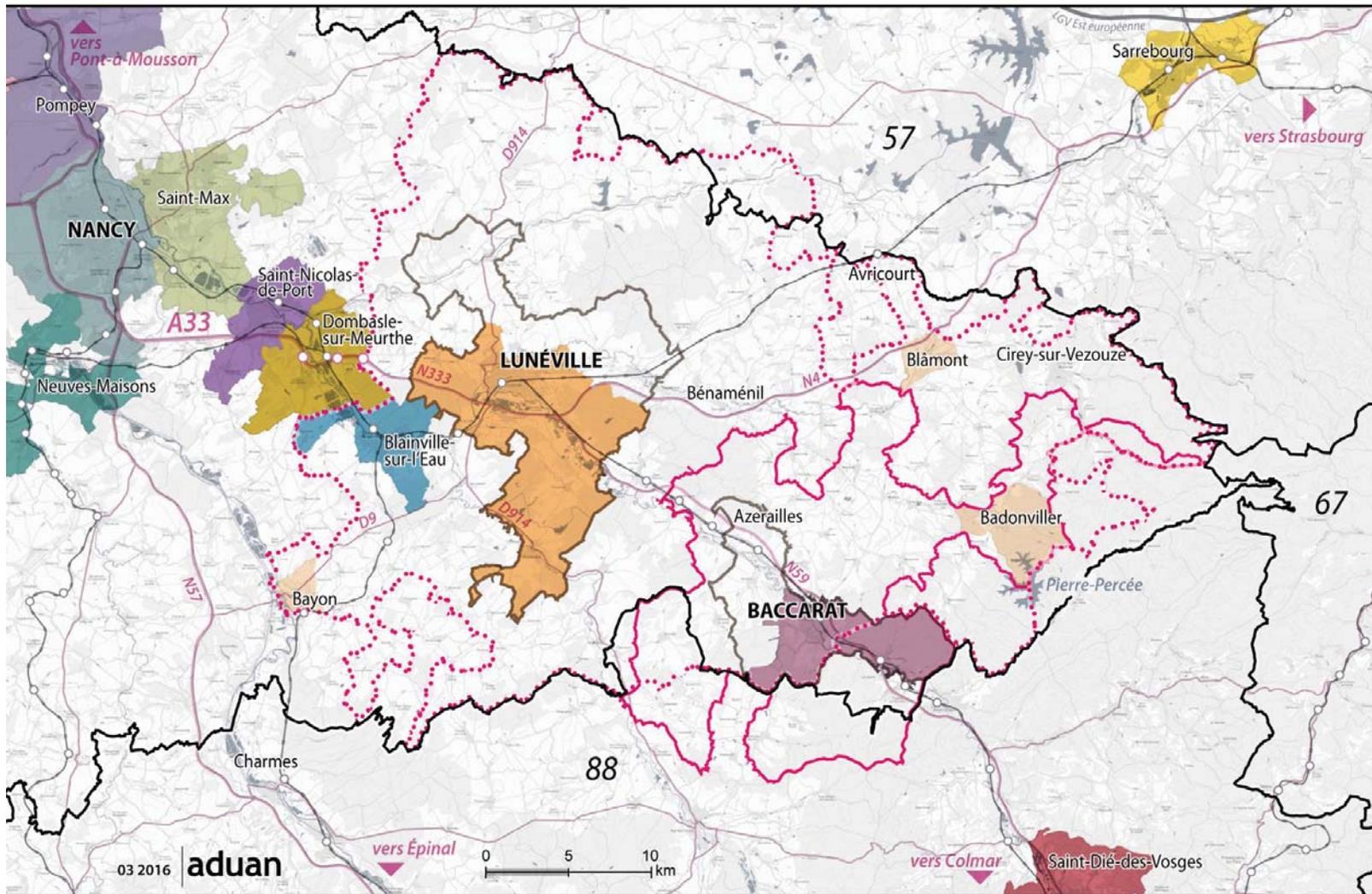
En comparaison, l'autonomie des autres ZIE est de :

- ZIE de Nancy – 95 %
- ZIE de Pont-à-Mousson – 74 %
- ZIE de Toul – 48 %
- ZIE de Liverdun – 62 %
- ZIE de Neuves-Maisons - 52 %
- ZIE de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 46 %
- ZIE de Blainville-sur-L'eau – 44 %
- ZIE de Saint-Nicolas-de-Port – 40 %
- ZIE de Dombasle-sur-Meurthe – 35 %
- ZIE de Pompey –35 %.

NB : L'implantation des établissements d'enseignement et la carte scolaire influe sur la constitution des ZIE. Les données INSEE utilisées pour ces analyses datent de 2012, or la fermeture au 30 juin 2016 du collège de Badonviller et celle du collège de Blâmont le 30 juin 2017 vont modifier les dynamiques de flux de déplacements pour études. En effet, les 130 élèves du collège de Badonviller seront rattachés au collège de Cirey-sur-Vezouze à la rentrée 2016-2017, et les 158 élèves du collège de Blâmont seront rattachés aux collèges de Cirey-sur-Vezouze et Bénaménil à la rentrée 2017-2018. La constitution des ZIE en sera peut-être changée.

⁴ Les déplacements pour l'enseignement maternel et primaire étant souvent réalisés en interne aux communes, seuls les déplacements des plus de onze ans (à partir du collège) sont considérés dans les calculs de flux pour études.

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat | Zones intenses d'études



- | | | |
|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Zones intenses de Lunéville et Baccarat Communes polarisées par la zone intense de Lunéville Communes polarisées par la zone intense de Baccarat | <p>Zones intenses d'études</p> <ul style="list-style-type: none"> Lunéville Baccarat Nancy Saint-Max Neuves-Maisons Pompey/Frouard Blainville s/ l'Eau Saint-Nicolas-de-Port Dombasle-sur-Meurthe Sarrebourg Saint-Dié-des-Vosges | <ul style="list-style-type: none"> Polarités secondaires Autoroutes + échangeurs Départementales Ligne LGV Ligne TER + gares Limites départementales |
|---|--|--|

Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) de Lunéville et Baccarat : achats, démarches et loisirs

L'offre commerciale, les services de proximité ainsi que le tissu social organisent la vie des habitants à un niveau local. La ZIS de Lunéville est constituée des communes de Lunéville, Chanteheux, Moncel-lès-Lunéville, Einville-au-Jard, Jolivet, Marainviller, Réhainviller, Croismare, Maixe et Bonviller. La part des déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs réalisés en interne pour la ZIS de Lunéville est de 83 %.

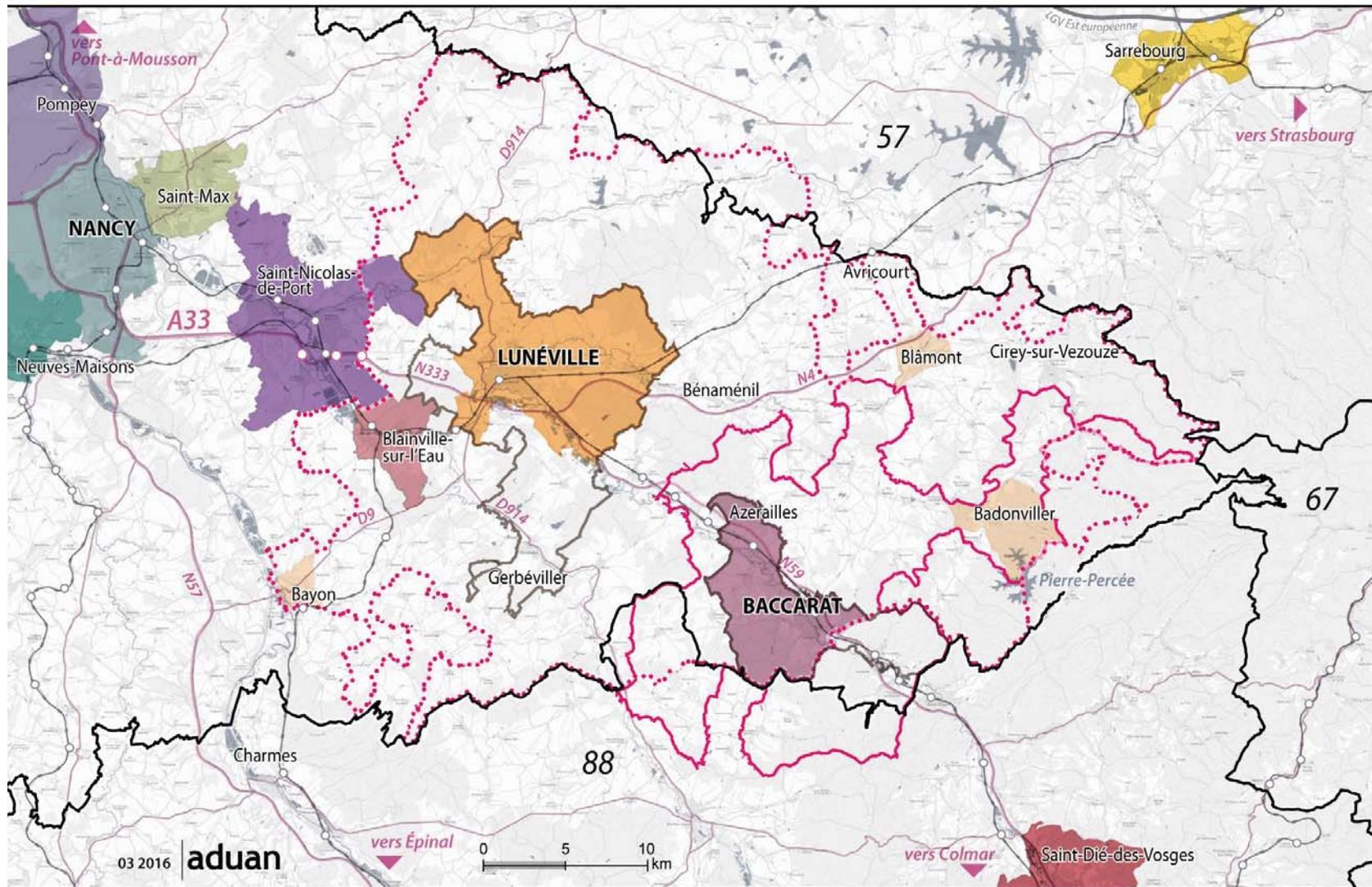
La ZIS de Baccarat est constituée des communes de Baccarat, Deneuvre, Azerailles, Glonville. La part des déplacements pour les achats, les démarches et les loisirs réalisés en interne pour la ZIS de Baccarat est de 85 %.

En comparaison, l'autonomie des autres ZIS est de :

- ZIS de Nancy – 87 %
- ZIE de Pont-à-Mousson – 78 %
- ZIE de ZIE de Toul – 78 %
- ZIS de Saint-Max/Essey-lès-Nancy – 62 %
- ZIS de Pompey – 60 %
- ZIS de Blainville-sur-L'eau – 59 %
- ZIS de Saint-Nicolas-de-Port – 56 %
- ZIS de Neuves-Maisons - 55 %.

Globalement, l'autonomie est plus importante pour les ZIS que pour les ZIE et les ZIT. Ainsi, pour Lunéville, le taux de déplacements internes des habitants est de 52 % pour le travail, 74 % pour les études et 83 % pour la sociabilité. Pour Baccarat, le taux de déplacements internes des habitants est de 56 % pour le travail, 59 % pour les études et 85 % pour la sociabilité. En effet, le choix des lieux d'achats et de loisirs est moins contraint que le lieu de travail ou d'études.

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat | Zones intenses de sociabilité (achats, démarches, loisirs)



- | | | | | | | |
|--|--|----------------------|-------|-----------|-----------------------|-------------------------|
| Zones intenses de Lunéville et Baccarat | Zones intenses de sociabilité
Lunéville | Baccarat | Nancy | Saint-Max | Polarités secondaires | Autoroutes + échangeurs |
| Communes polarisées par la zone intense de Lunéville | Neuves-Maisons | Pompey/Frouard | | | Départementales | Ligne LGV |
| Communes polarisées par la zone intense de Baccarat | Saint-Nicolas-de-Port | Blainville-sur-l'Eau | | | Ligne TER + gares | Limites départementales |
| | Sarrebourg | Saint-Dié-des-Vosges | | | | |

La polarisation des communes par les Zones Intenses selon les motifs de déplacements

Il est possible d'observer le niveau de polarisation que les Zones Intenses de Travail (ZIT) et les Zones Intenses d'Etudes (ZIE) exercent sur les communes alentours⁵.

Une commune est dite polarisée par une ZIT lorsque plus de 6,55 % de ses actifs occupés travaillent dans cette ZIT.

Une commune est dite polarisée par une ZIE lorsque plus de 17,6 % de ses étudiants de plus de 11 ans étudient dans cette ZIE.

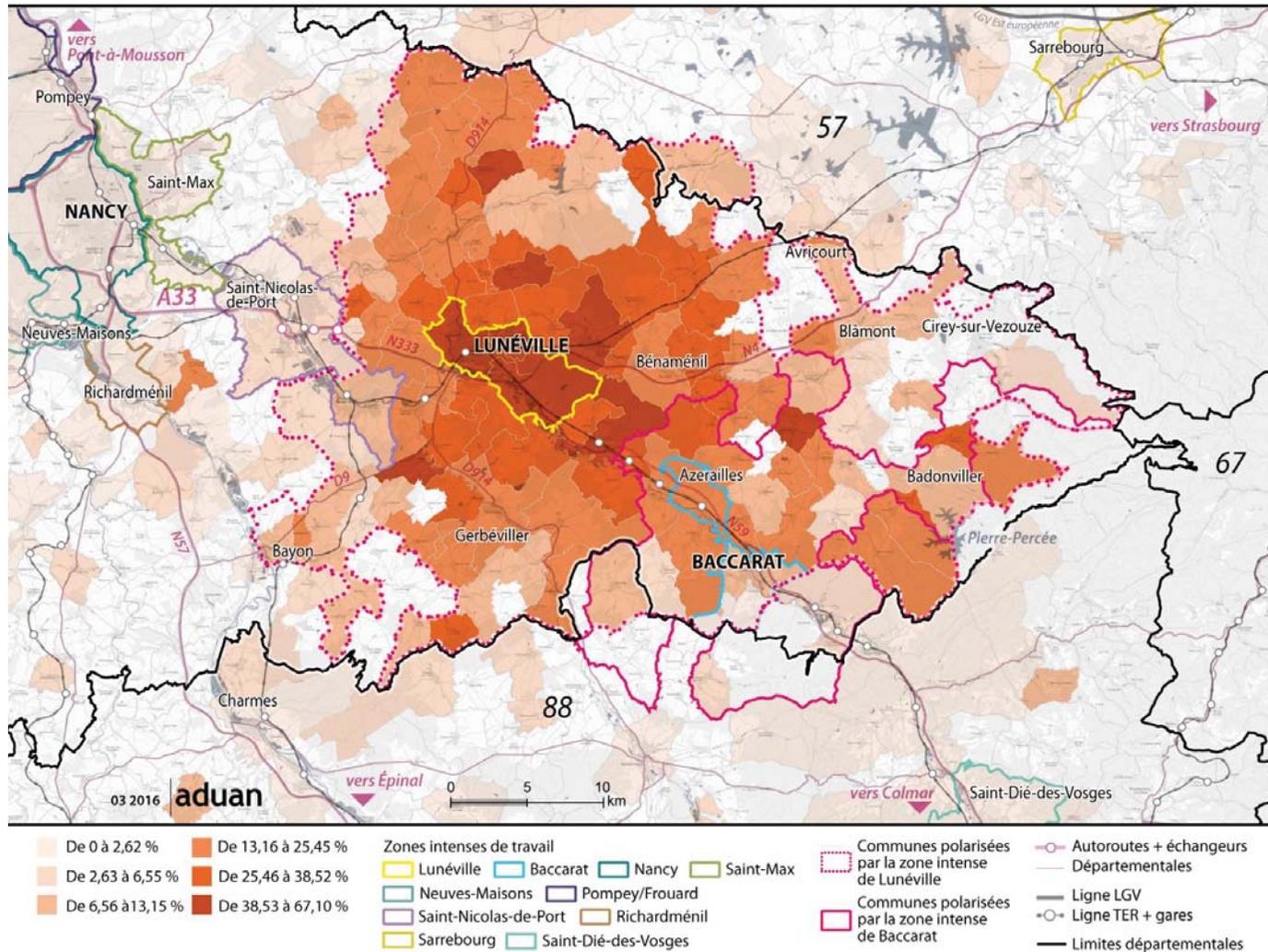
Une commune est dite polarisée par la Zone Intense de Lunéville ou de Baccarat lorsqu'elle répond à au moins une de ces deux conditions.

⁵ La polarisation des communes pour le travail et les études est calculée grâce aux données INSEE. Les Zones Intenses de Sociabilité (ZIS) sont élaborées grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir la polarisation des communes par ces ZIS pour le motif sociabilité.

La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat par les Zones Intenses de Travail⁶

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

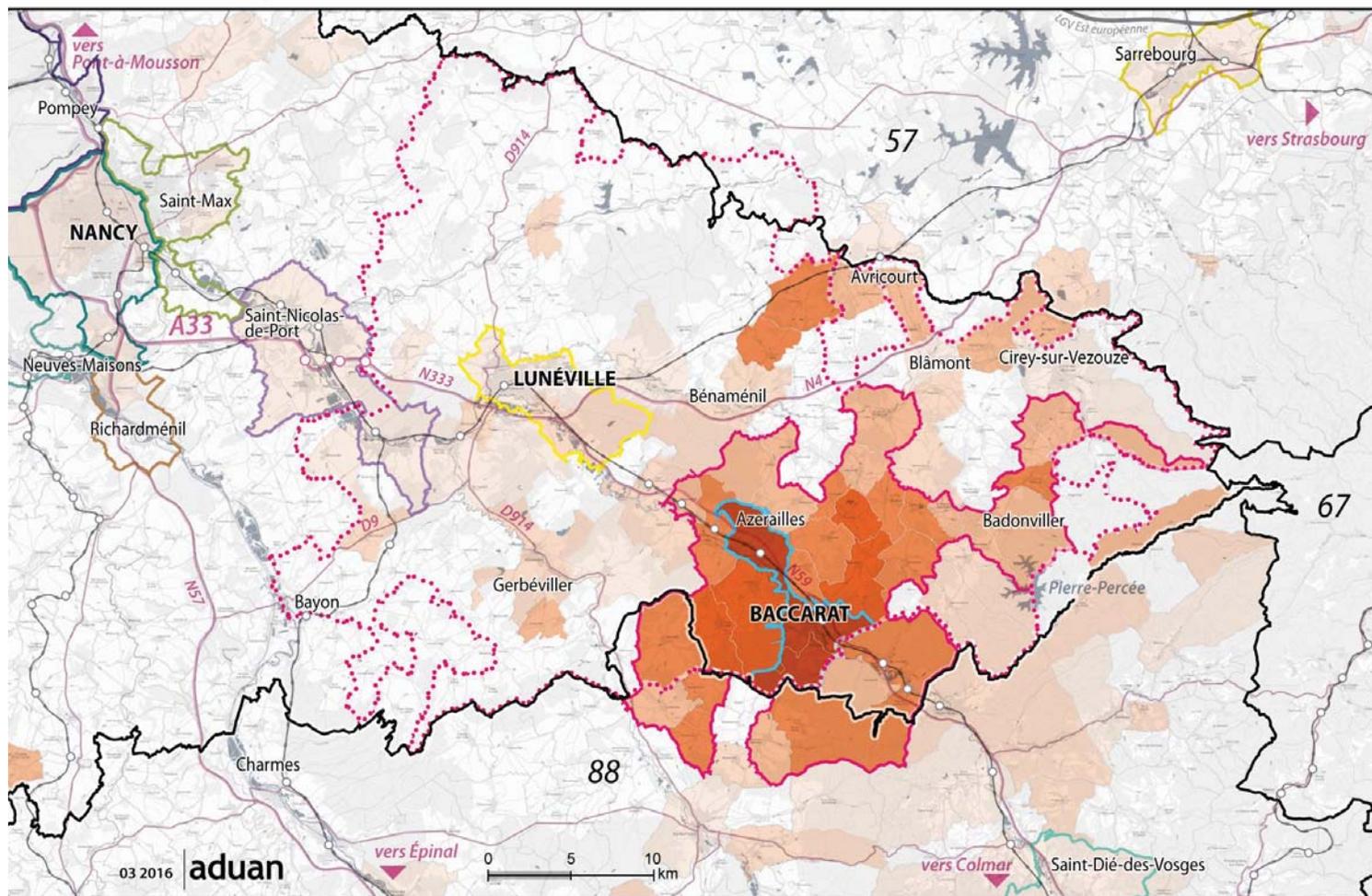
Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Lunéville



⁶ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses de Travail du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat se trouve en annexe de ce document.

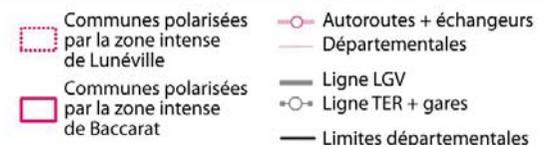
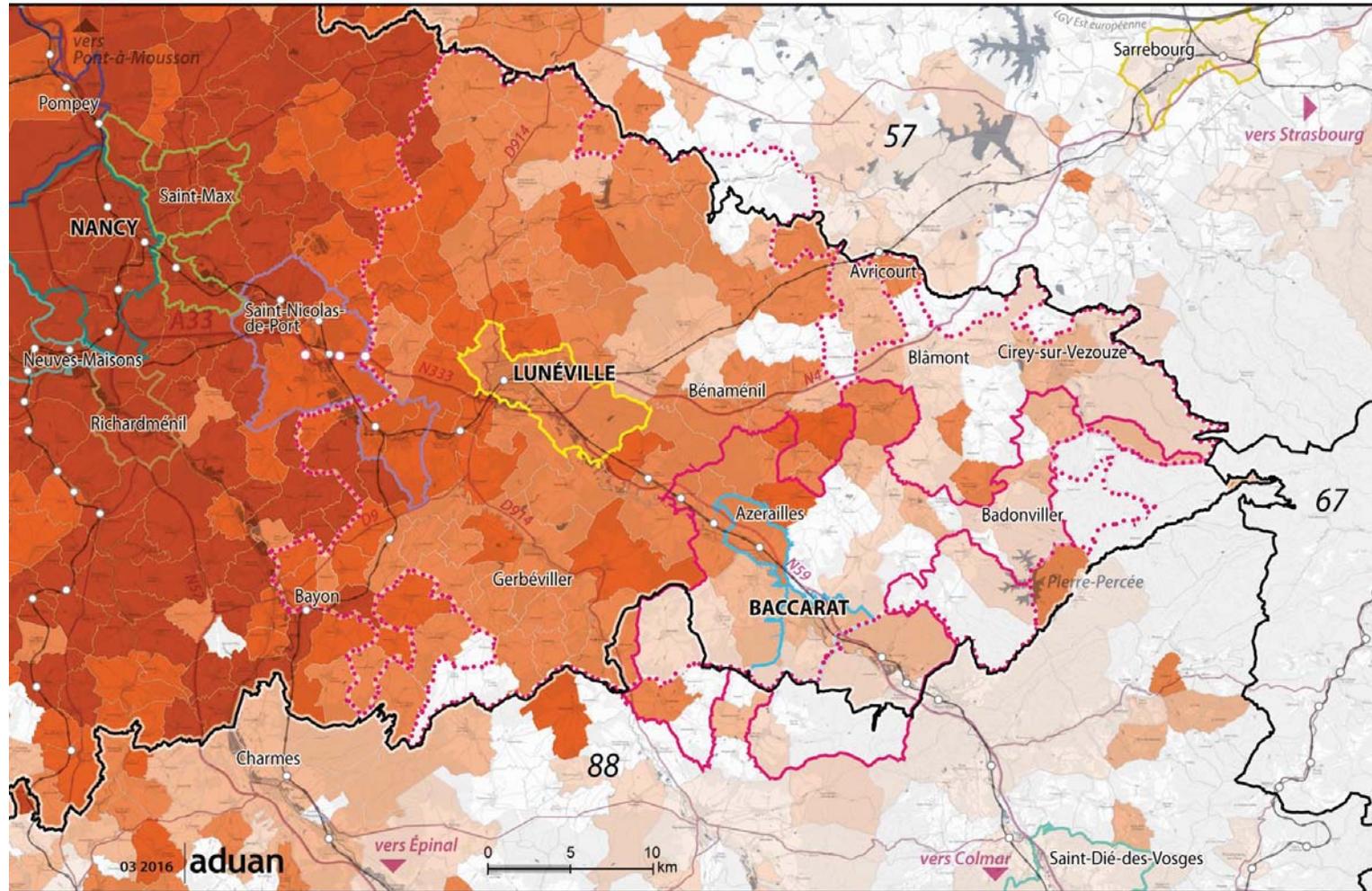
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Baccarat



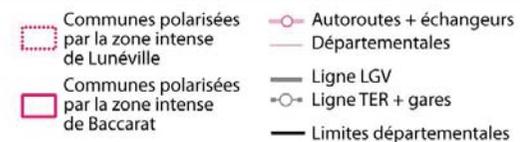
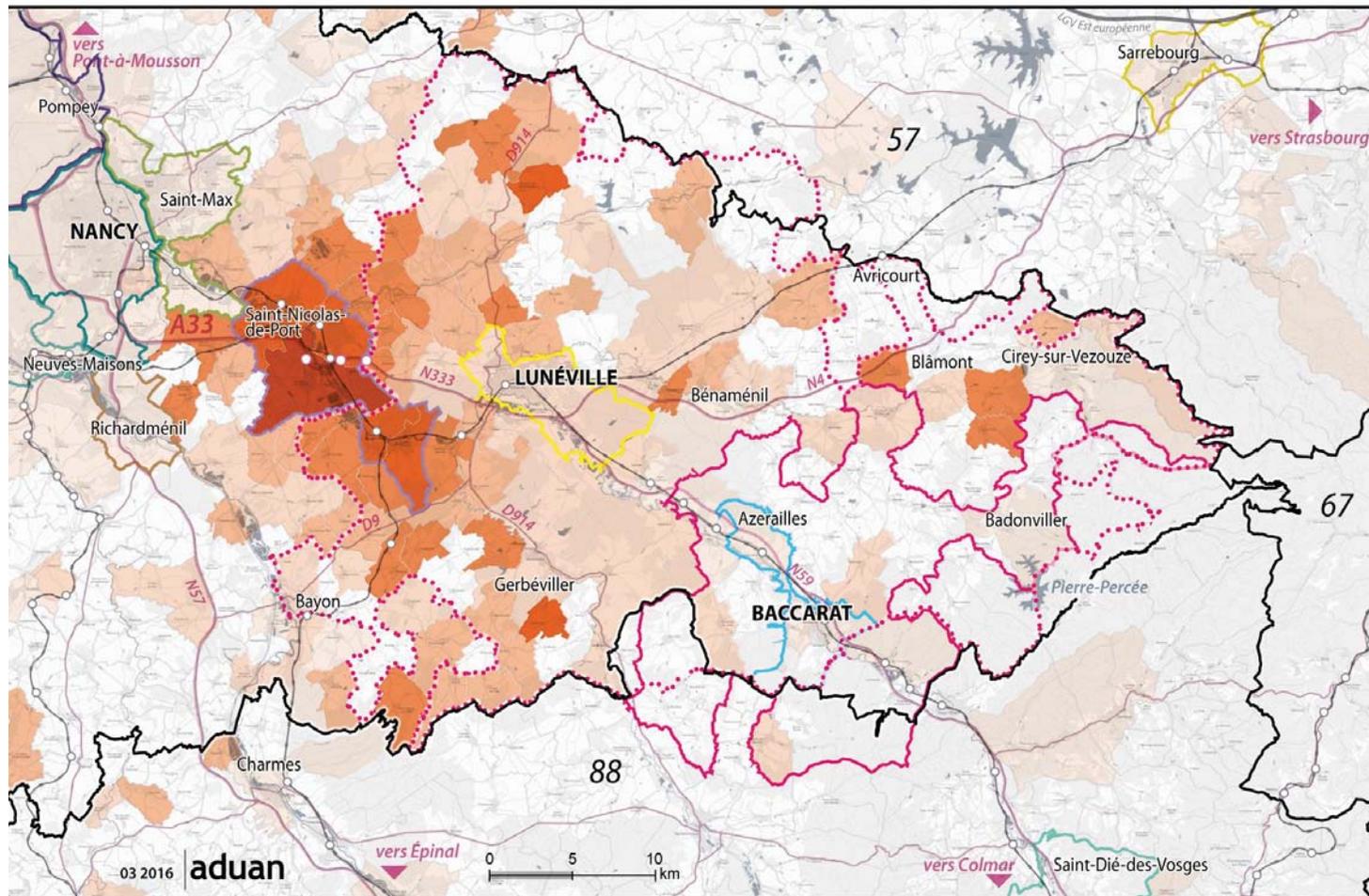
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Nancy



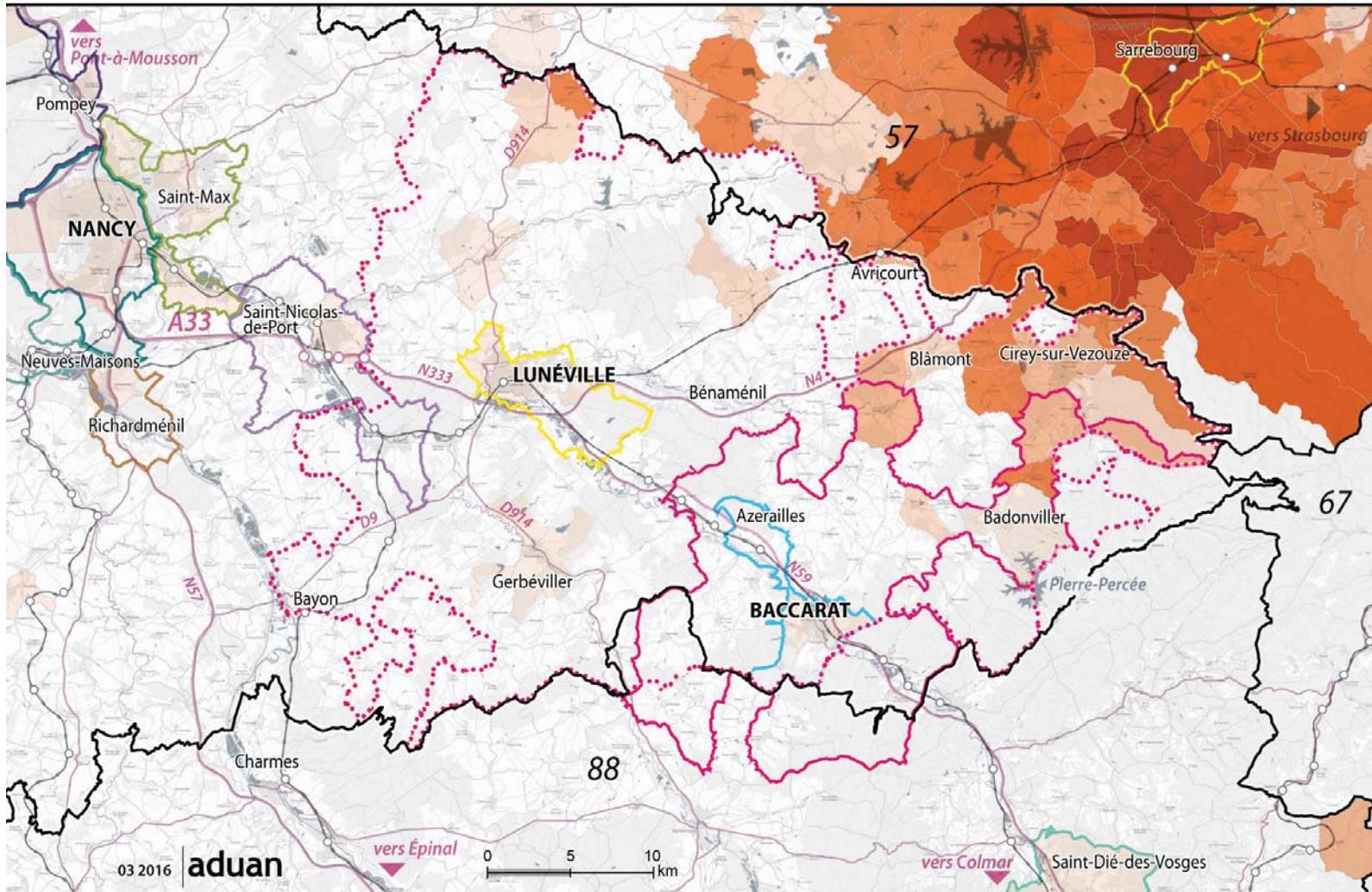
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Nicolas-de-Port



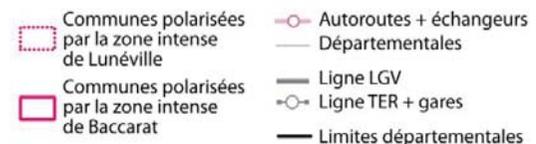
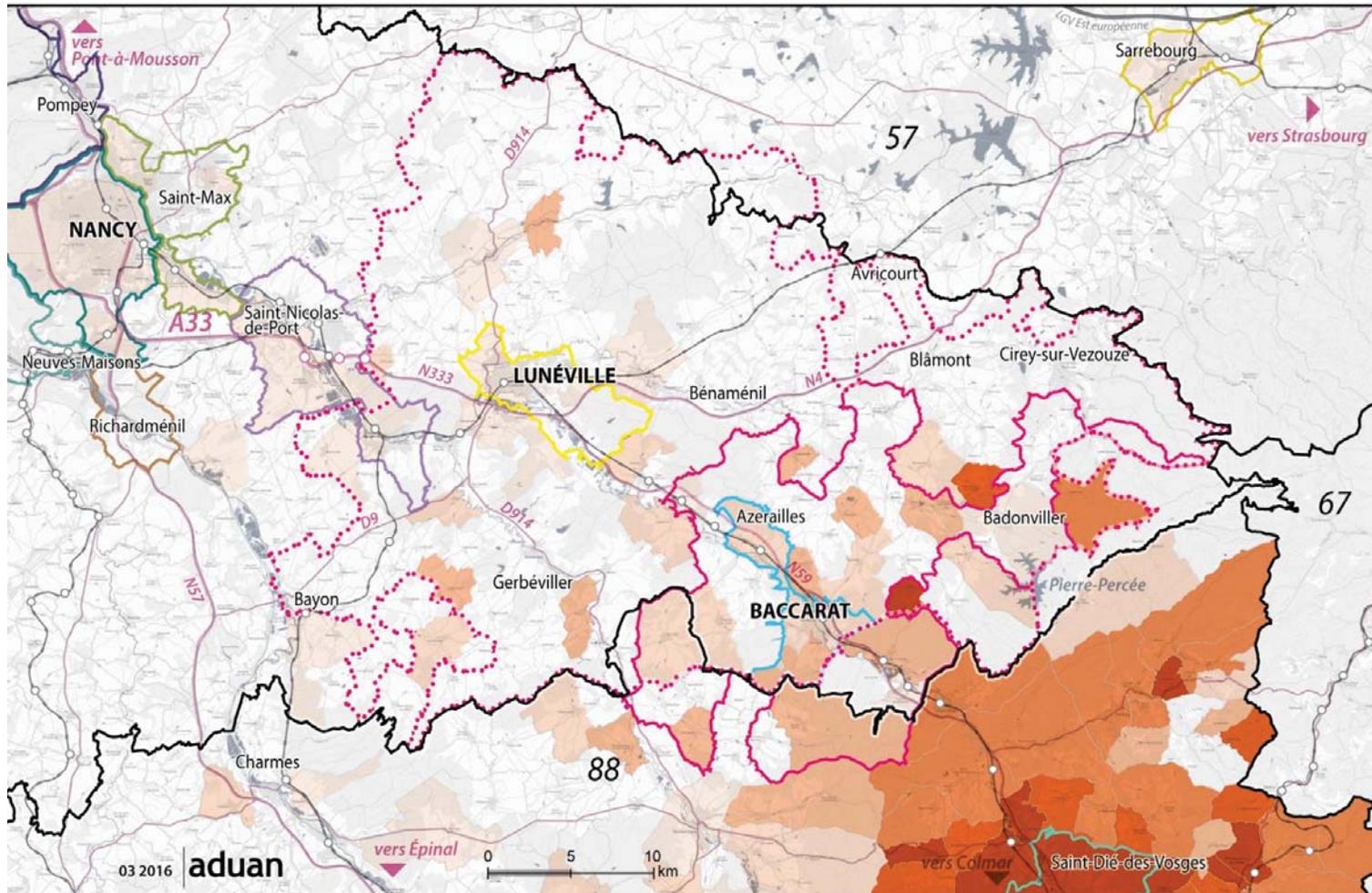
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Sarrebourg



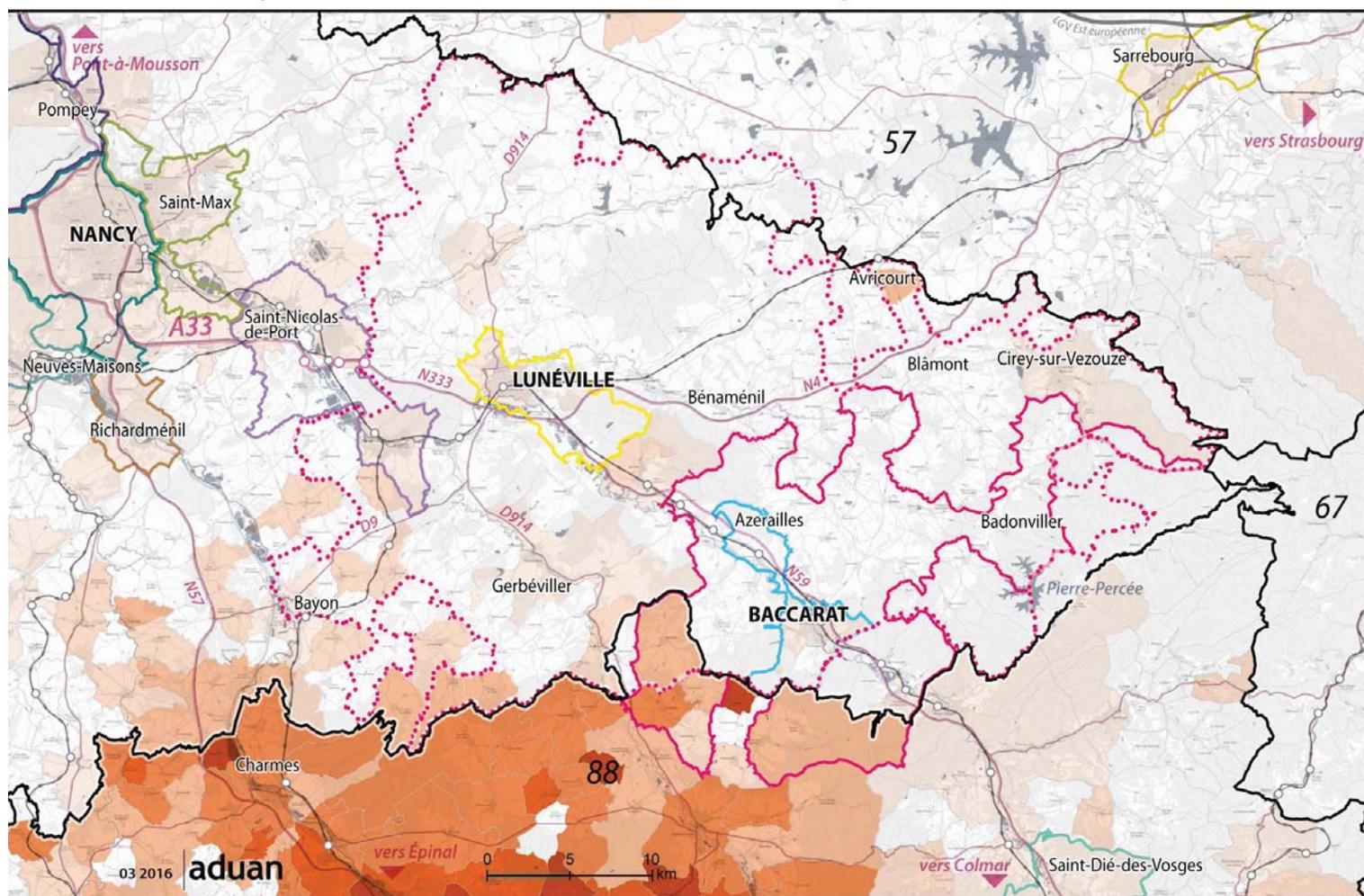
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Dié



Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

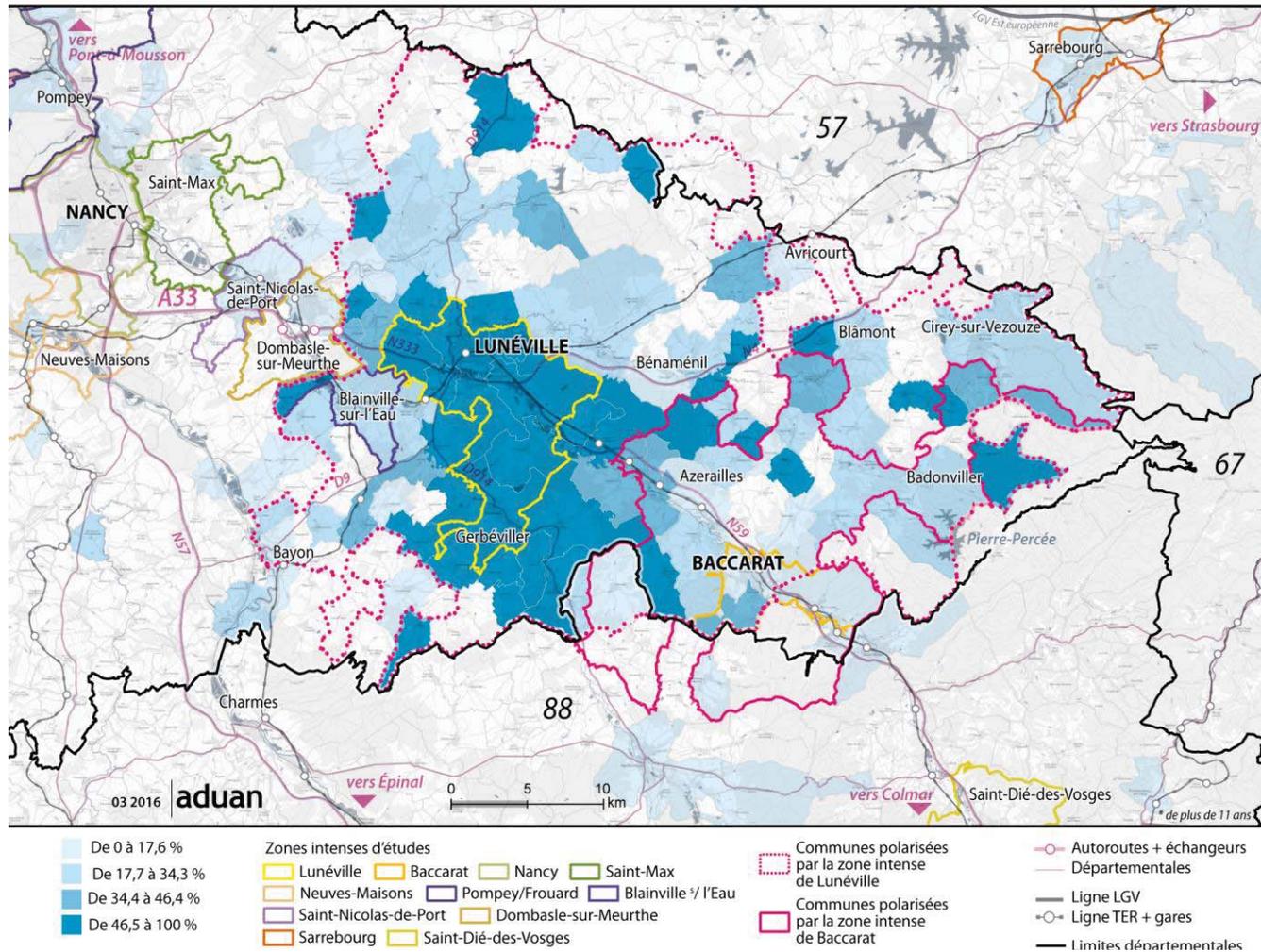
Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail d'Épinal



La polarisation des communes du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat par les Zones Intenses d'Etudes⁷

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

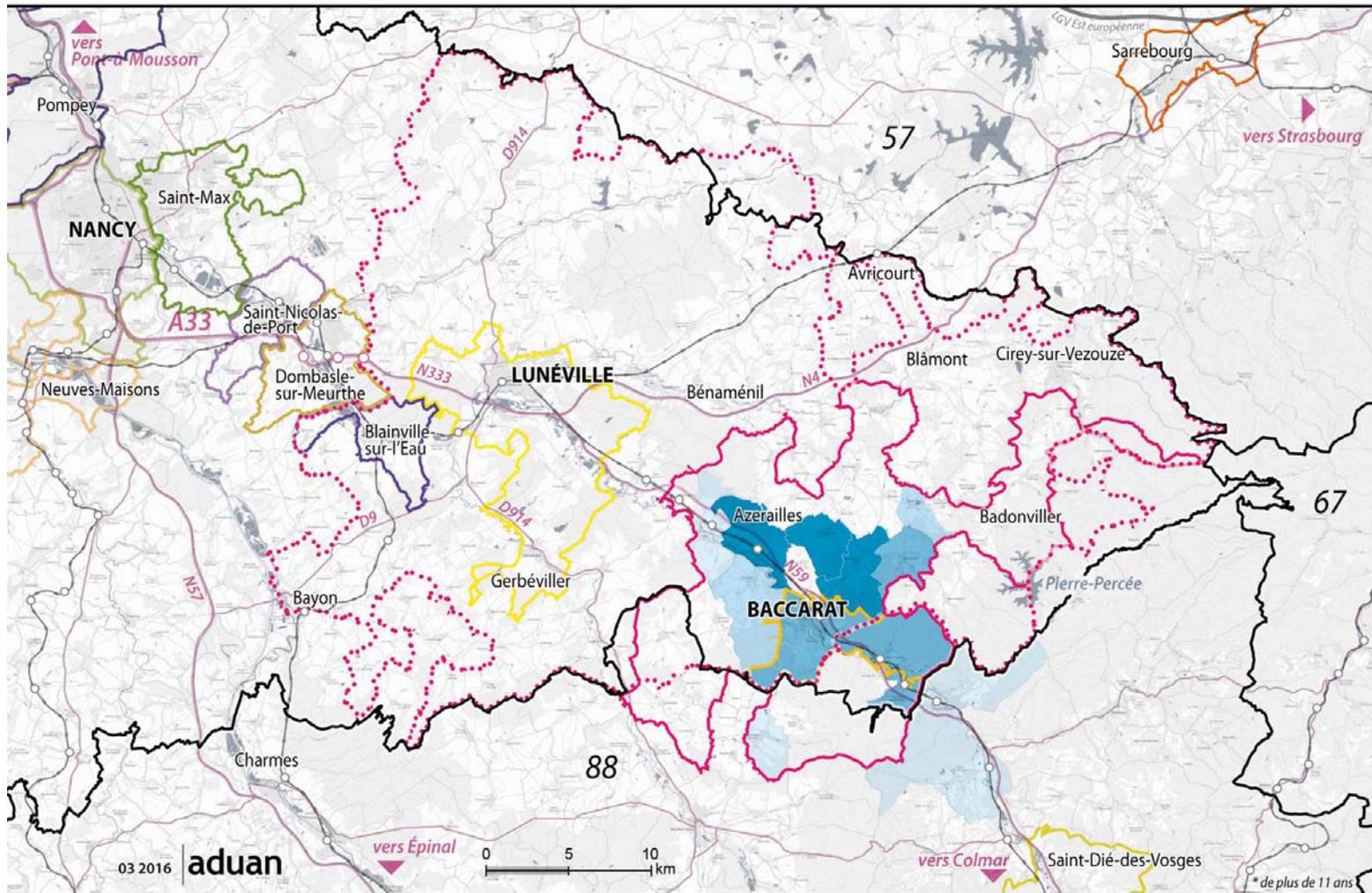
Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Lunéville



⁷ L'intégralité des cartes de polarisation pour les Zones Intenses d'Etudes du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat se trouve en annexe de ce document.

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Baccarat



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

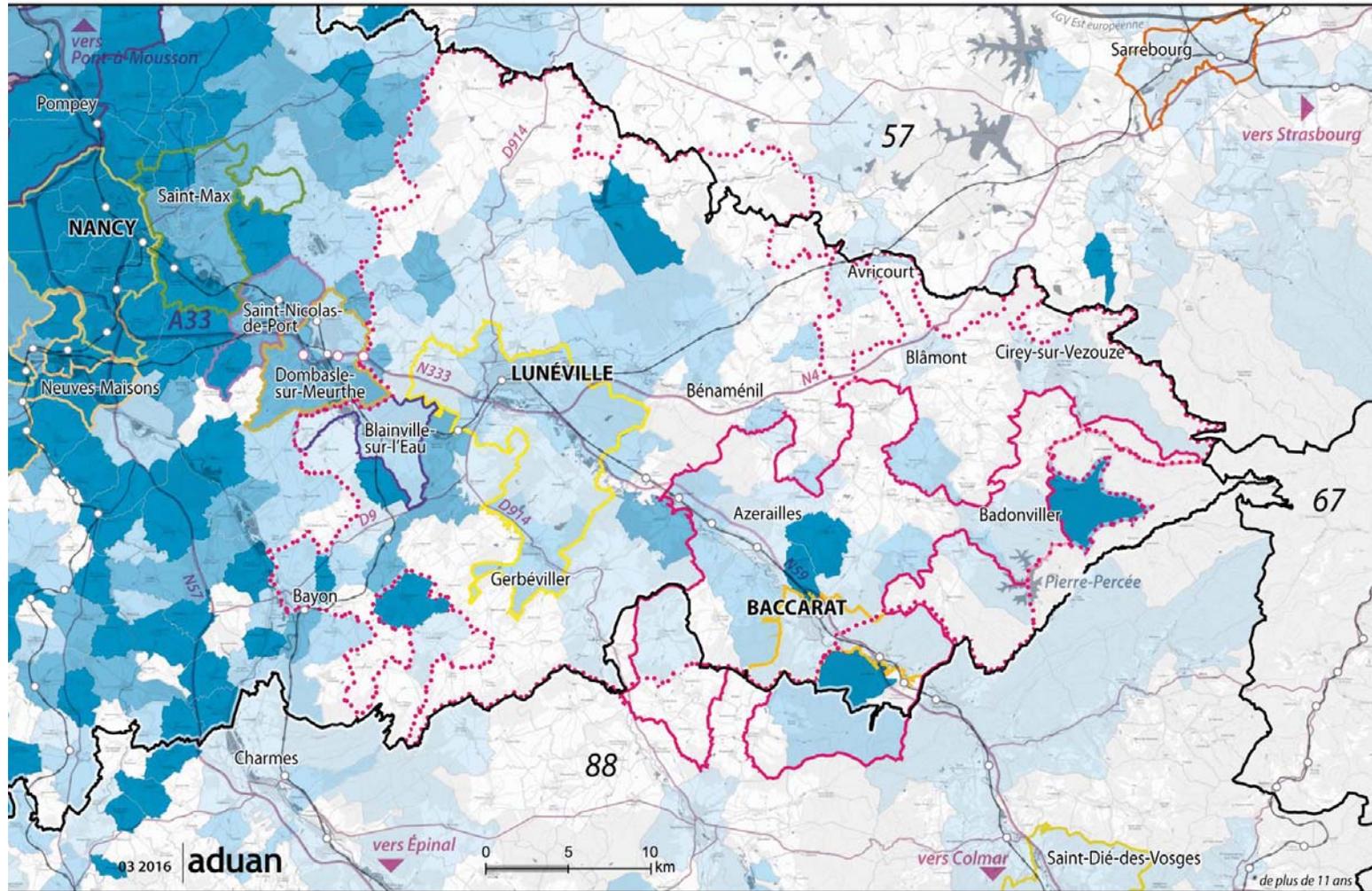
- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville-sur-l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarrebouurg
- Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville
- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Nancy



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville / l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarrebouurg
- Saint-Dié-des-Vosges

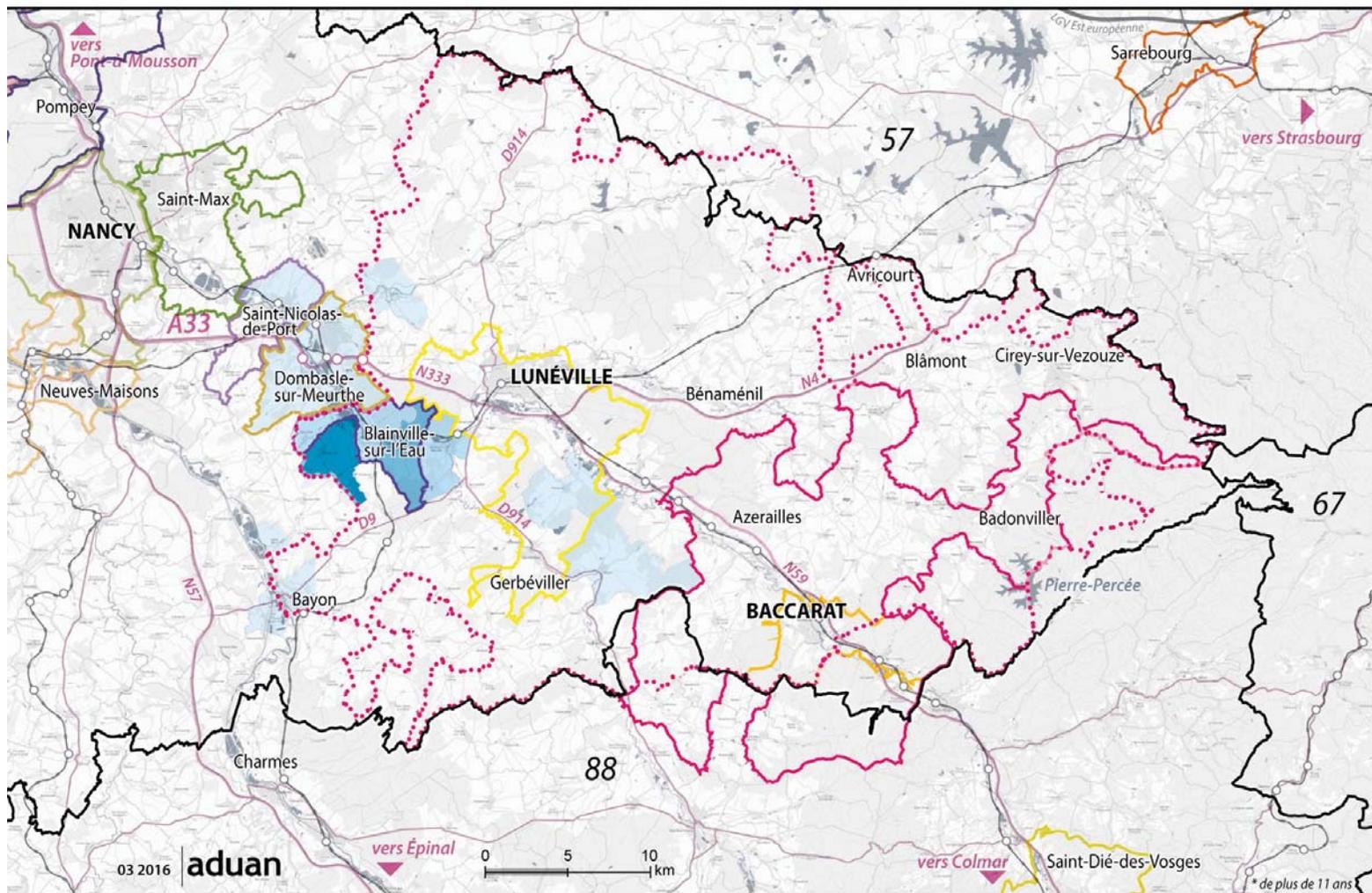
- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville

- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Blainville-sur-l'Eau



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

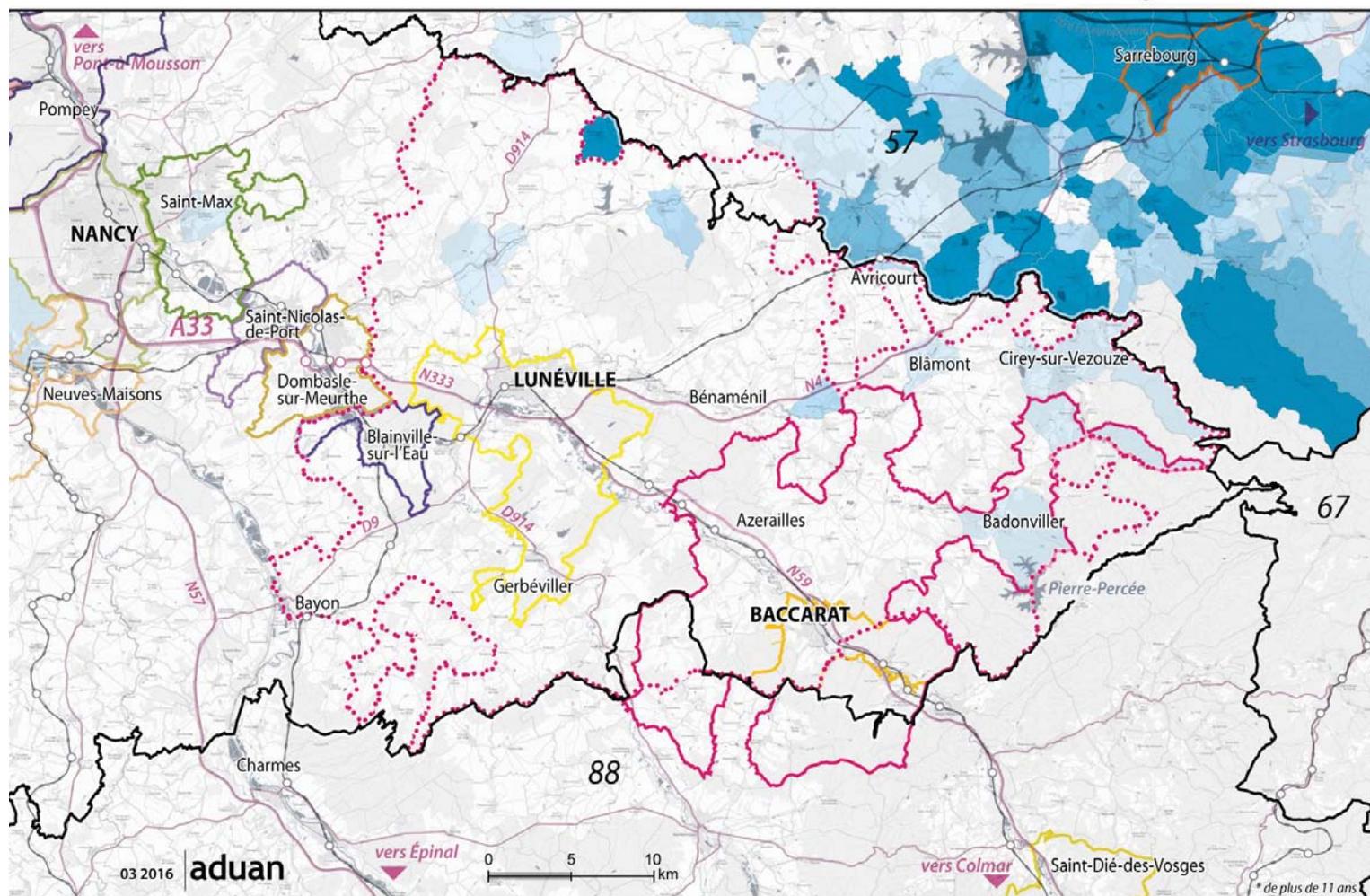
- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville-sur-l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarrebouurg
- Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville
- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Sarrebourg



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

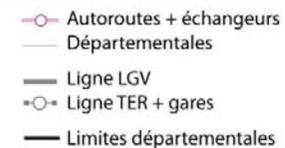
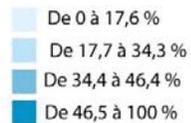
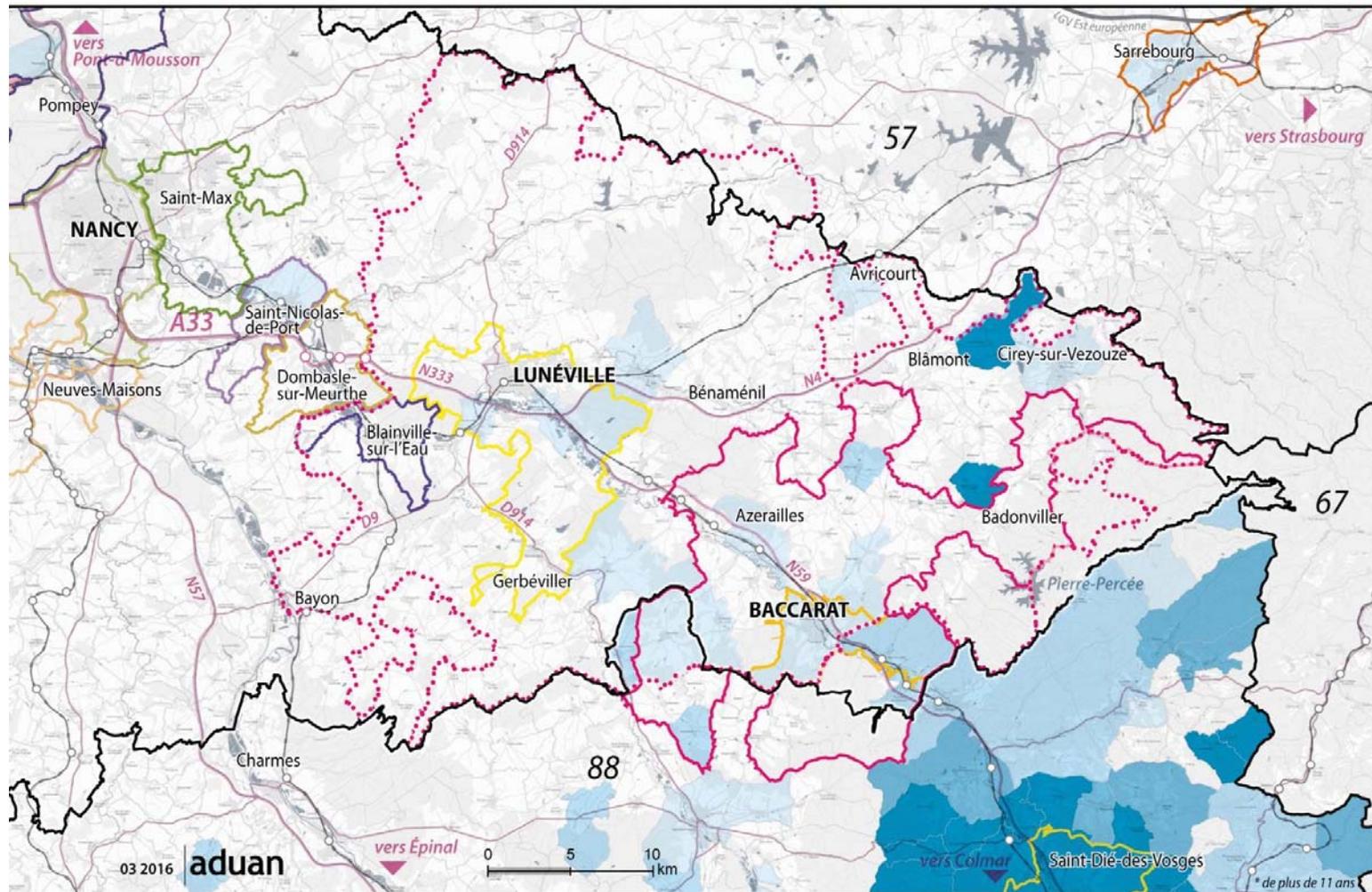
- Zones intenses d'études
- Lunéville
 - Baccarat
 - Nancy
 - Saint-Max
 - Neuves-Maisons
 - Pompey/Frouard
 - Blainville / l'Eau
 - Saint-Nicolas-de-Port
 - Dombasle-sur-Meurthe
 - Sarrebourg
 - Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville
- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

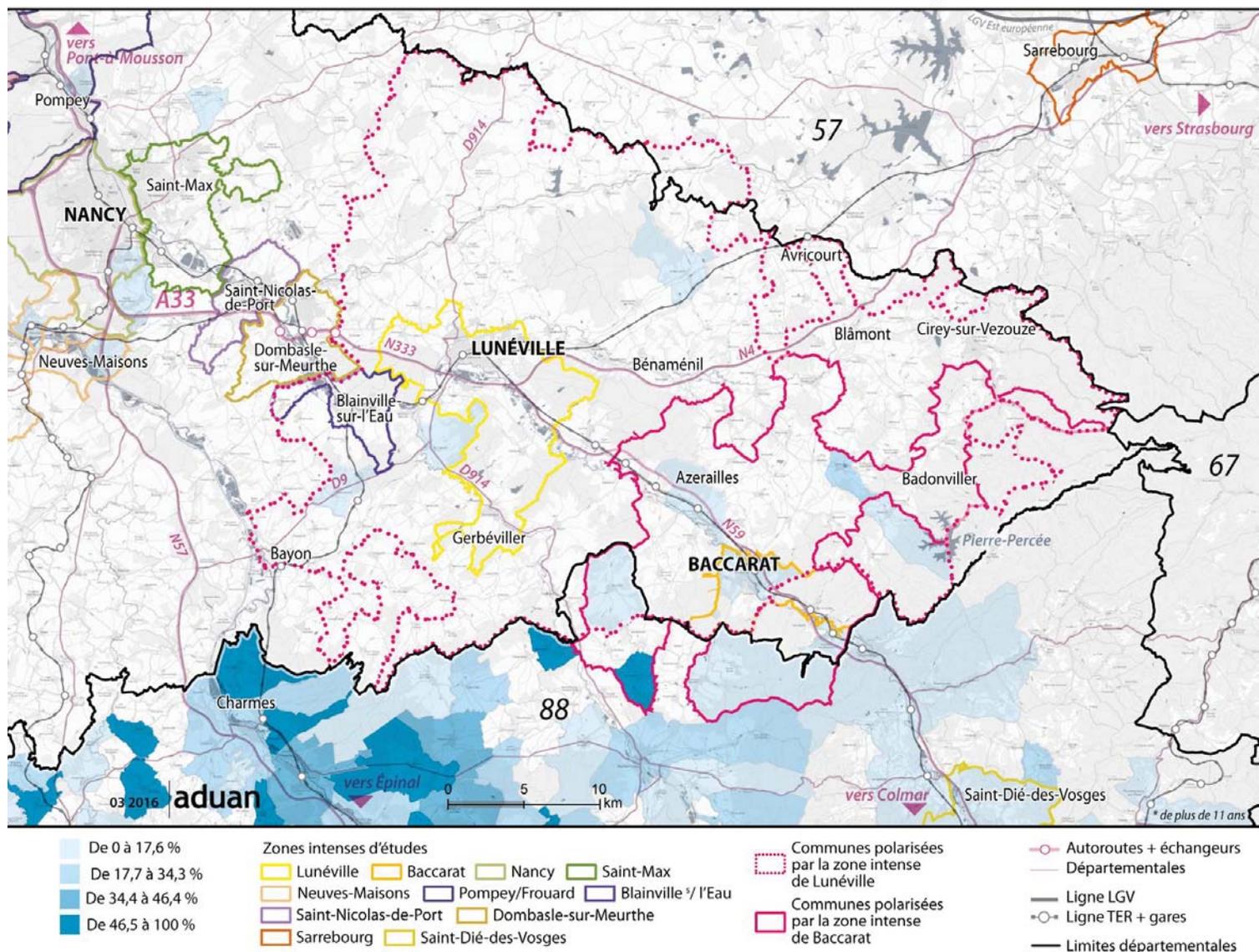
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Dié-des-Vosges



Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études d'Épinal



Le Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat, un ensemble cohérent pour analyser les pratiques de mobilités des habitants

Le Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat correspond à l'ensemble d'un seul tenant des communes polarisées par les Zones Intenses de Lunéville et Baccarat. Ainsi, même si cette polarisation n'est pas uniforme partout, le Bassin de Mobilités forme un ensemble cohérent à l'intérieur duquel s'organisent les pratiques de déplacements de ses habitants.

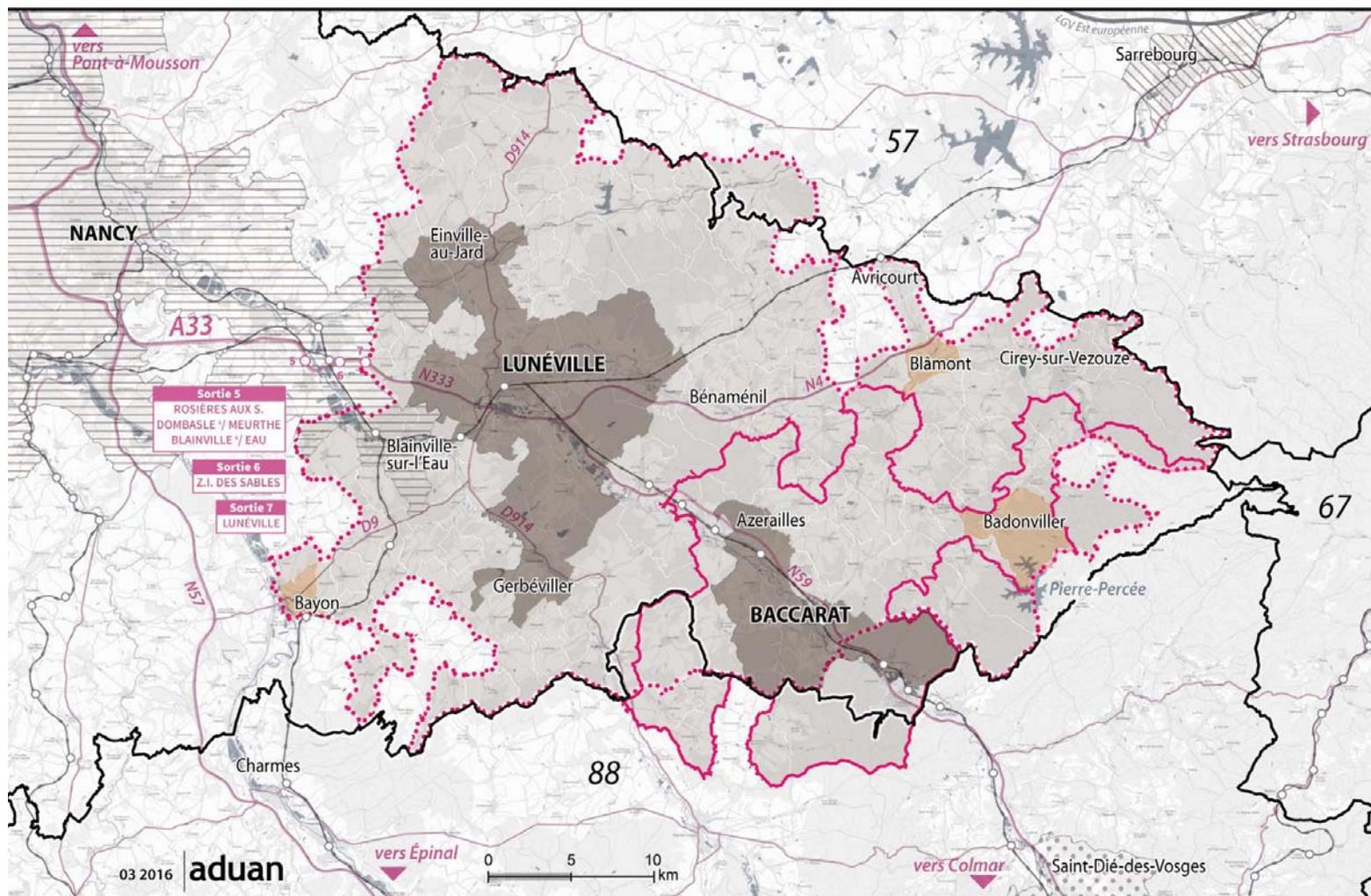
Le Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat est contigu avec le Bassin de Mobilités de Nancy à l'ouest. Il dépasse sur les départements de la Moselle au nord et des Vosges au sud et à l'est.

Les polarités secondaires sont des communes attirant plus de 100 actifs mais qui ne forment pas de zones intenses. En effet, les échanges d'actifs avec les polarités secondaires ne se font pas entre communes contigües mais de façon diffuse, sur des distances plus longues.

On compte 3 polarités secondaires dans le Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat :

- Bayon
- Blâmont
- Badonviller

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat



- | | | | | |
|--|----------------------|-----------------------|-------------------------|-------------------|
| Zones intenses de Lunéville et Baccarat | Zones intenses | Polarités secondaires | Autoroutes + échangeurs | Départementales |
| Communes polarisées par la zone intense de Lunéville | Nancy | | Ligne LGV | Ligne TER + gares |
| Communes polarisées par la zone intense de Baccarat | Sarrebourg | | Limites départementales | |
| | Saint-Dié-des-Vosges | | | |

L'influence des autres Zones Intenses sur le Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat

En superposant la polarisation des Zones Intenses (ZI) de Lunéville, Baccarat, et celles des autres ZI (Nancy, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal), on peut observer que de très nombreuses communes subissent en réalité l'influence de plusieurs ZI.

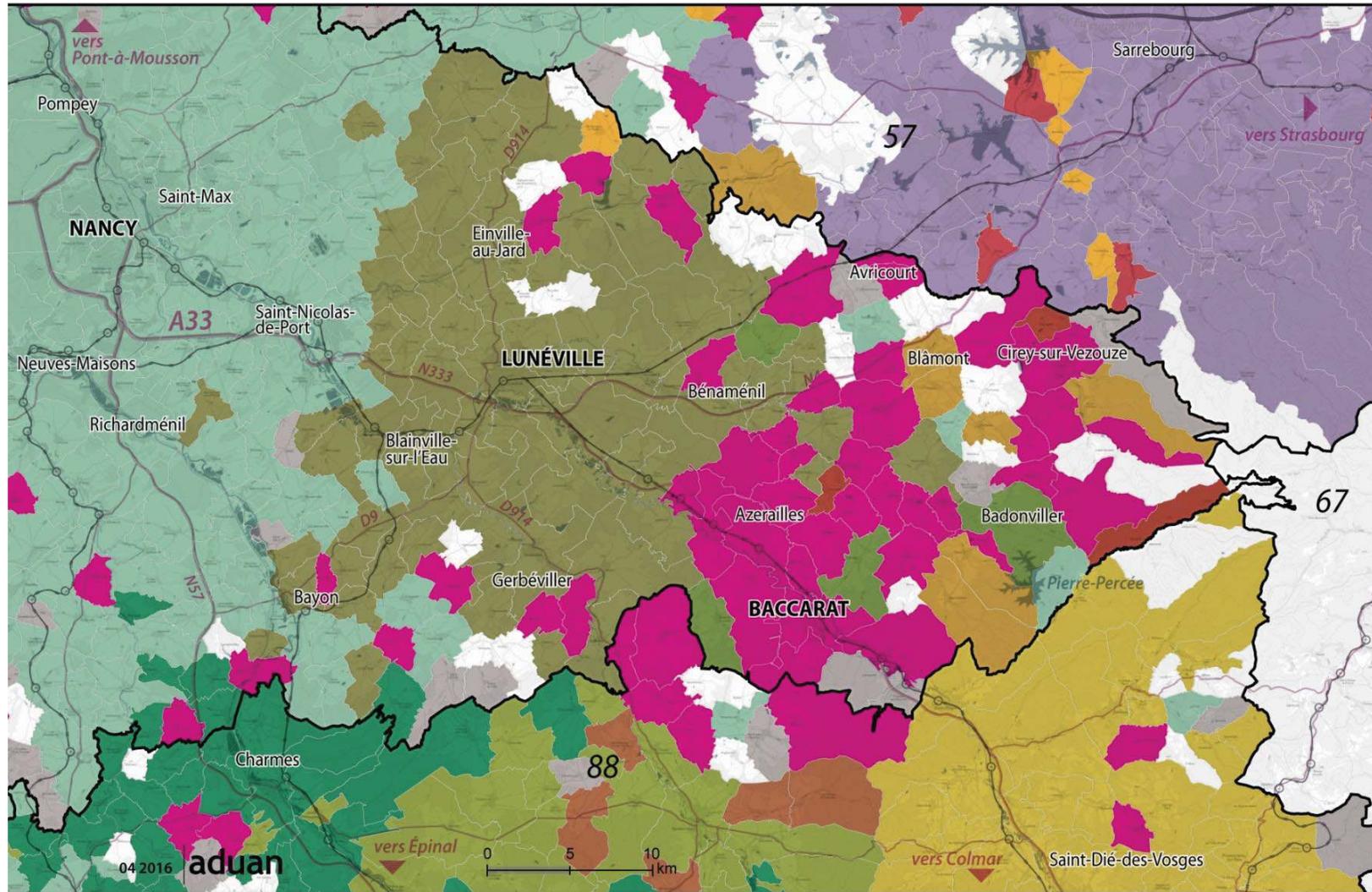
Ainsi, on observe que :

- La grande majorité des communes du Bassin de Mobilités de Lunéville est également polarisée par la ZI de Nancy. Seules quelques communes à l'est du Bassin de Mobilités ne sont polarisées que par la ZI de Lunéville
- Très peu de communes ne sont polarisées que par la ZI de Baccarat
- En effet, l'est lunévillois est peu peuplé et ne comporte pas de pôle urbain très structurant. Cet espace subit l'influence des nombreuses ZI alentours (Nancy, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges, Épinal), la population se disperse vers ces polarités pour le travail et les études

Exemples de communes du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat, par profil de polarisation :

- Blâmont est une commune de 1099 habitants qui n'est polarisée que par la ZI de Lunéville. En effet, située sur la N4, elle bénéficie d'une bonne connexion routière avec Lunéville, mais est située trop loin des autres ZI (celles de Nancy et Baccarat notamment) pour être polarisées par celles-ci. Ainsi, 12% des actifs occupés travaillent dans la ZI de Lunéville, et 30 % des étudiants y ont leur lieu d'enseignement.
- Badonviller est une commune de 1550 habitants polarisée par les ZI de Lunéville et Baccarat. En effet, ses actifs travaillent dans la ZI de Lunéville pour 25 % et dans celle de Baccarat pour 7 %. Les étudiants sont par contre très orientés vers la ZI de Lunéville (26 %), et très peu vers celle de Baccarat.
- Cirey-sur-Vezouze est une commune de 1702 habitants à la frontière avec la Moselle. Située à l'intersection de 5 départementales (D993, D20C, D8, D180 et D993A), ses actifs se dispersent vers les ZI de Nancy (7 %) et Sarrebourg (9 %). Les étudiants de 11 ans et plus ont leur établissement scolaire dans les ZI de Lunéville pour 21 % et Sarrebourg pour 12 %.

Polarisation des communes par les zones intenses



Commune polarisée par la/les zone(s) intense(s) de :

- | | | | | | | |
|--|---|---|---|--|---|--|
| ■ Lunéville | ■ Baccarat | ■ Nancy | ■ Sarrebourg | ■ Saint-Dié | ■ Épinal | ■ Autre commune bipolarisée |
| ■ Lunéville - Nancy | ■ Lunéville - Baccarat | ■ Nancy - Sarrebourg | | | | ■ Multipolarisée |
| ■ Nancy - Épinal | ■ Épinal - Saint-Dié | ■ Metz - Sarrebourg | | | | |

- | | |
|--|--|
| | |
| | |
| | |

DES FLUX ESSENTIELLEMENT INTERNES, MAIS DE FORTS ECHANGES ENTRE ZONES INTENSES

Les déplacements en lien avec la Zone Intense de Lunéville

Ensemble, les déplacements domicile-travail et domicile-études génèrent de nombreux flux dans le Bassin de Mobilités (BM) de Lunéville/Baccarat.

- Les déplacements les plus importants des habitants de la Zone Intense (ZI) de Lunéville sont les déplacements internes. Avec 11 900 déplacements dans la ZI chaque jour, les habitants travaillent ou étudient pour 69 % en interne.
- Chaque jour, 6 300 personnes se rendent dans la ZI de Lunéville pour étudier ou travailler. Parmi ceux-ci, 48 % viennent du Bassin de Mobilités de Lunéville, 40 % des autres ZI (Nancy, Baccarat, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal) et 11 % d'une autre origine⁸.
- 6 200 personnes par jour effectuent des déplacements d'échanges entre les ZI de Lunéville et de Nancy (deux sens confondus).

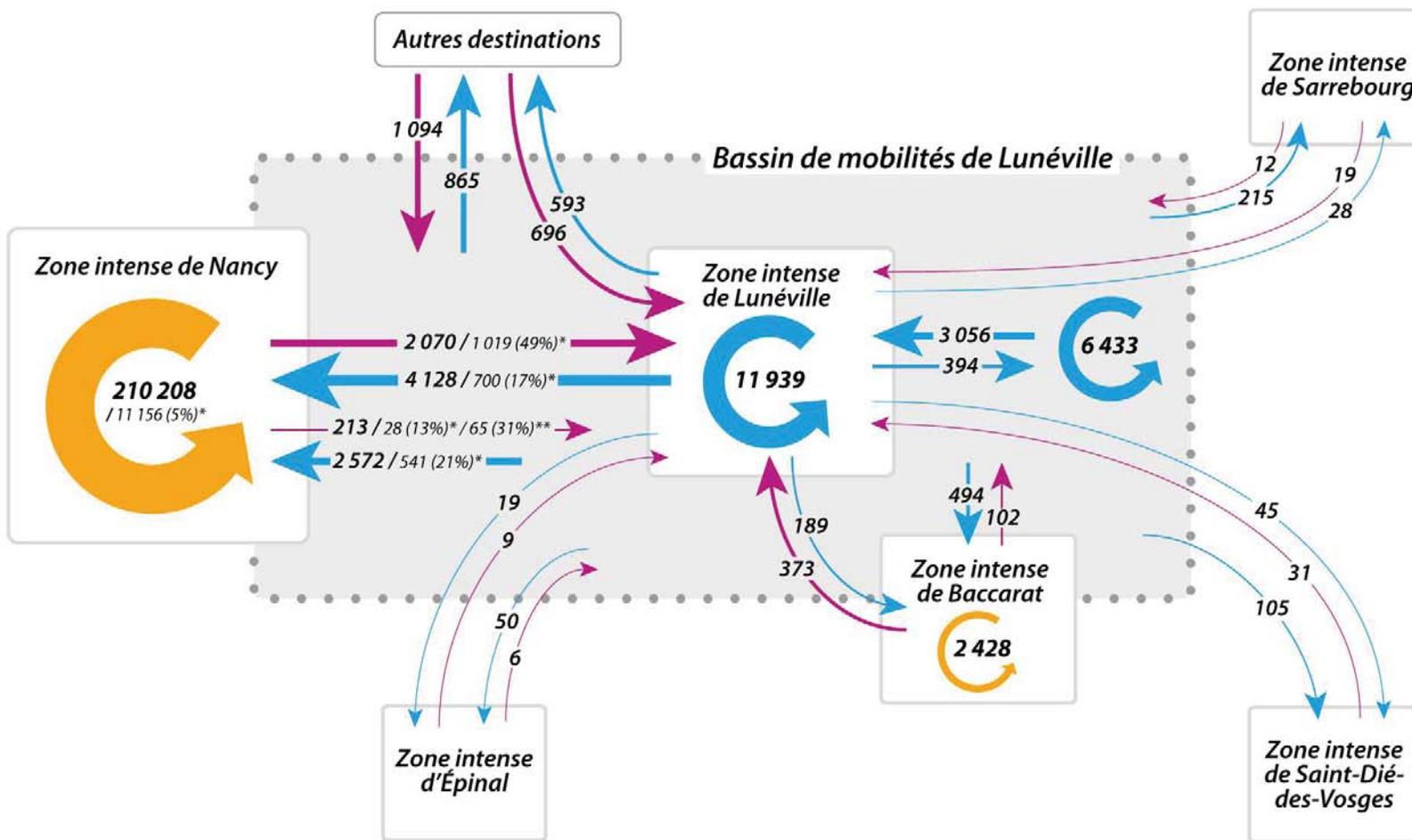
Des logiques de proximité existent dans ces déplacements. Ainsi, 17 % des habitants de la ZI de Lunéville qui se rendent dans la ZI de Nancy vont vers la sous-Zone Intense de Saint-Nicolas-de-Port⁹, et 49 % des habitants de la ZI de Nancy qui se rendent dans la ZI de Lunéville viennent de la sous-Zone Intense de Saint-Nicolas-de-Port.

Origine des déplacements « Autres destinations »

	Origine/destination				
	Sud54	Moselle	Vosges	Nord54	Autres
Entrant dans la ZI de Lunéville (696 personnes)	19 %	41 %	26 %	6 %	8 %
Entrant dans le BM de Lunéville (1 094 personnes)	11 %	80 %	5 %	1 %	3 %
Sortant de la ZI de Lunéville (593 personnes)	30 %	28 %	19 %	2 %	23 %
Sortant du BM de Lunéville (865 personnes)	27 %	28 %	37 %	1 %	7 %

⁹ La sous-Zone Intense de Saint-Nicolas-de-Port est composée des communes de Saint-Nicolas-de-Port, Dombasle-sur-Meurthe, Blainville-sur-l'Eau, Varangéville, Damelevières, Rosières-aux-Salines, Lenoncourt, Crévic, Sommerviller, Manoncourt-en-Vermois et Vigneulles

Bassin de mobilités de Lunéville | Flux journaliers (déplacements domicile-travail / domicile-études)



* / 11 156 (5 %) : nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Saint-Nicolas-de-Port **/ 65 (31%) : nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Neuves-Maisons

→ Flux des habitants du bassin de mobilités de Lunéville
 → Flux des personnes entrant dans le bassin de mobilités de Lunéville
 → Flux internes aux zones intenses (hors zone intense de Lunéville)

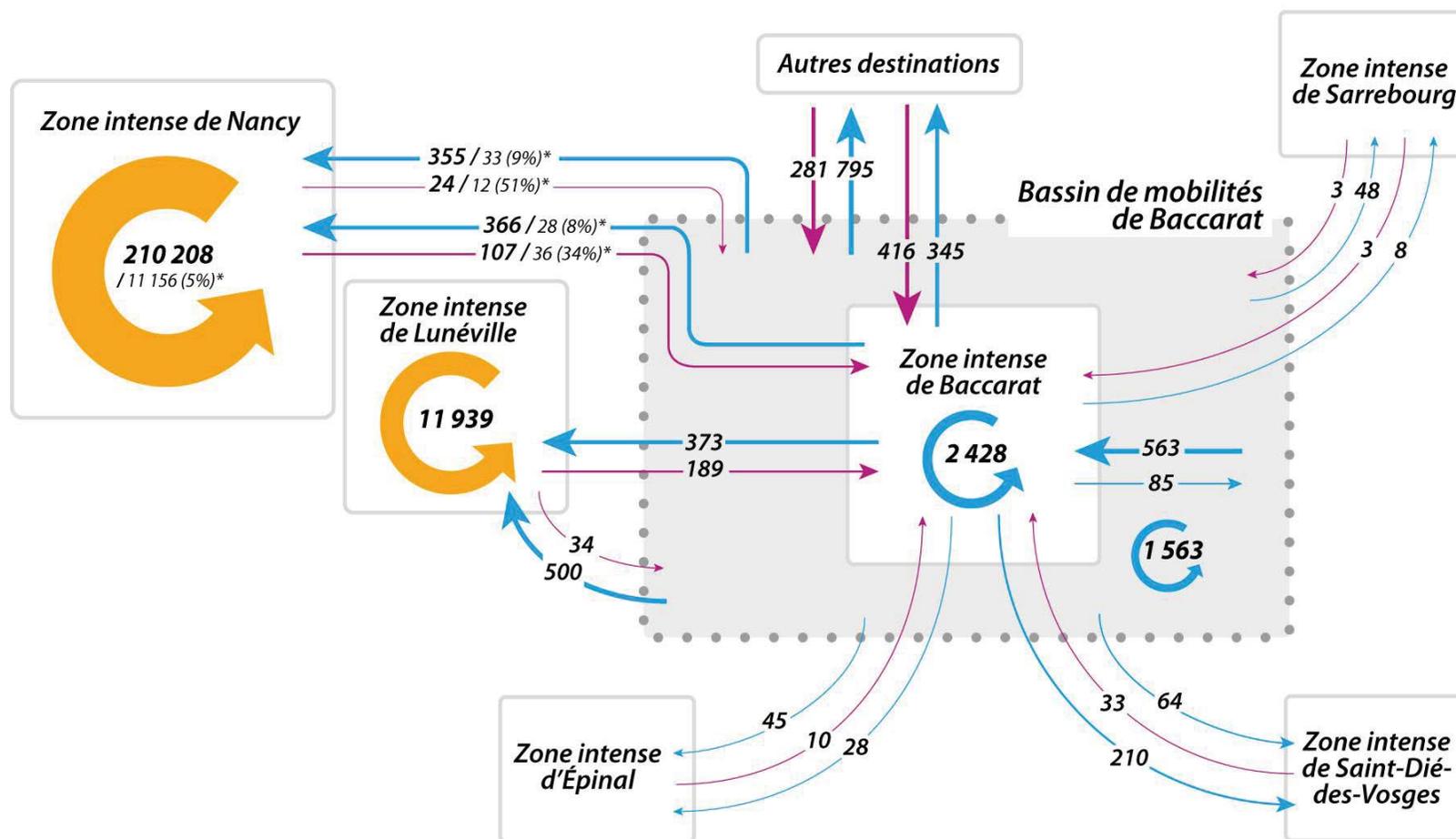
Les déplacements en lien avec la Zone Intense de Baccarat

- Les déplacements les plus importants des habitants de la Zone Intense (ZI) de Baccarat sont les déplacements internes. Avec 2 400 déplacements dans la ZI chaque jour, les habitants travaillent ou étudient pour 63 % en interne.
- Chaque jour, 1 300 personnes se rendent dans la ZI de Baccarat pour étudier ou travailler. Parmi ceux-ci, 43 % viennent du Bassin de Mobilités de Baccarat, 26 % des autres ZI (Lunéville, Nancy, Sarrebourg, Saint-Dié-des-Vosges et Épinal) et 31 % d'une autre origine¹⁰.
- 600 personnes effectuent des déplacements d'échanges chaque jour entre les ZI de Baccarat et Lunéville (deux sens confondus).
- 500 personnes effectuent des déplacements d'échanges chaque jour entre les ZI de Baccarat et Nancy (deux sens confondus).

¹⁰ Origine des déplacements « Autres destinations »

	Origine/destination				
	Sud54	Moselle	Vosges	Nord54	Autres
Entrant dans la ZI de Baccarat (416 personnes)	1 %	15 %	83 %	2 %	0 %
Entrant dans le BM de Baccarat (281 personnes)	3 %	69 %	21 %	0 %	7 %
Sortant de la ZI de Baccarat (345 personnes)	7 %	13 %	64 %	3 %	12 %
Sortant du BM de Baccarat (795 personnes)	4 %	40 %	55 %	0 %	1 %

Bassin de mobilités de Baccarat | Flux journaliers (déplacements domicile-travail / domicile-études)



* / 11 156 (5%) : nombre et part des flux à l'origine ou à destination de la sous zone intense de Saint-Nicolas-de-Port

- ➔ Flux des habitants du bassin de mobilités de Baccarat
- ➔ Flux des personnes entrant dans le bassin de mobilités de Baccarat
- ➔ Flux internes aux zones intenses (hors zone intense de Baccarat)

Le choix du mode est lié à la distance et au motif de déplacement

Modes et motifs de déplacements en lien avec la Zone Intense de Lunéville

C'est pour les déplacements internes que l'usage des modes doux (marche à pied et vélo) est le plus important. Ainsi, 38 % des déplacements internes des actifs et étudiants de la ZI de Lunéville sont réalisés à pied. 4 % sont également réalisés en transports collectifs. Les déplacements interzones¹¹, qui sont les plus longs, sont effectués uniquement en modes mécanisés (voiture, transports collectifs, camionnettes, deux-roues motorisés, taxis¹²). La part modale de la voiture est de 84 % pour les déplacements entre les ZI de Lunéville et de Nancy (même si ils sont comparativement moins nombreux que les déplacements internes, qui représentent 69 % des déplacements des actifs et étudiants). La part modale des transports collectifs est quant à elle de 16 % (4 % par car TED, 12 % par train¹³).

Le motif de déplacement influe également sur le mode de transport : lorsqu'ils ne peuvent pas se rendre sur leur lieu d'étude à pied ou à vélo, ni se faire accompagner en voiture, les étudiants et scolaires empruntent pour beaucoup les transports collectifs (c'est un public captif). Ainsi, parmi les 5 % de déplacements internes à la ZI de Lunéville réalisés en transports collectifs, 62 % sont réalisés pour le motif études, alors qu'ils ne représentent que 15 % des déplacements. Ce chiffre est de 5 % pour le motif travail alors qu'ils représentent 22 % des déplacements, cela est dû au fait que les actifs sont souvent plus motorisés.

Motifs de déplacements parmi les déplacements en transports collectifs (déplacements internes à la ZI de Lunéville)

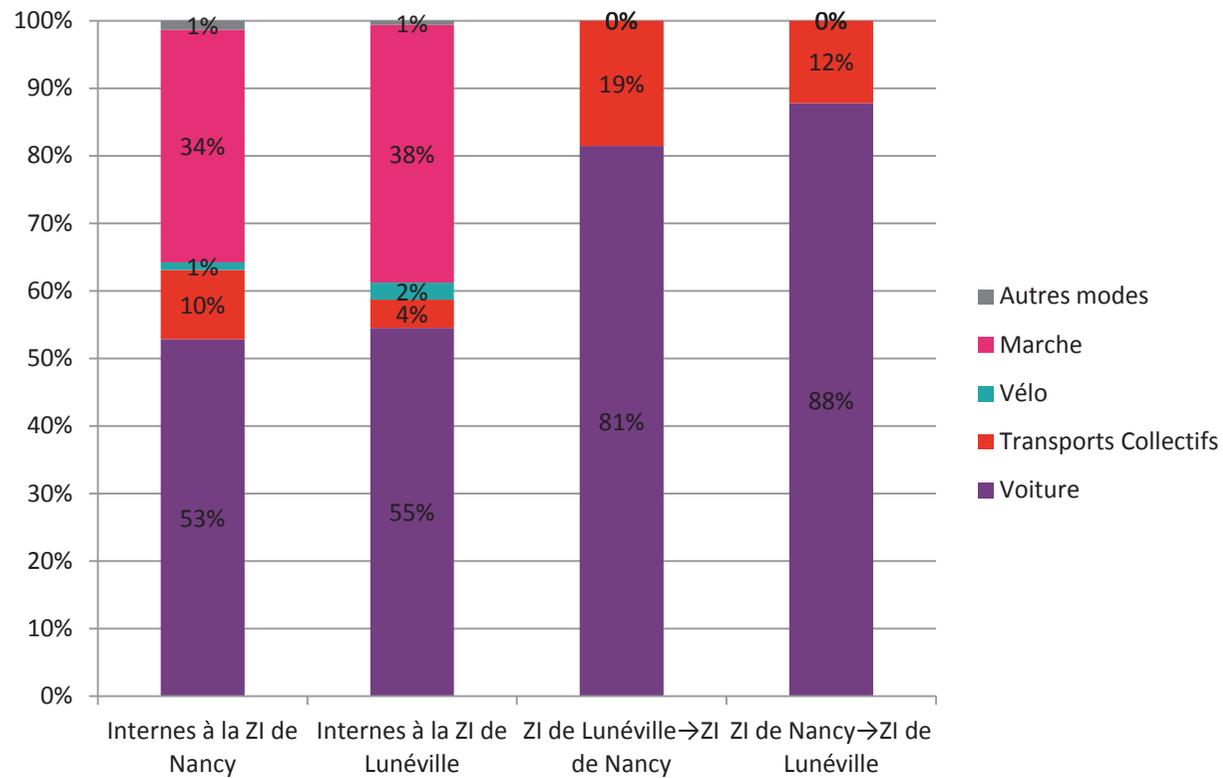


72 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études

¹¹ La répartition modale des déplacements est calculée grâce aux données de l'EMD Sud54 de 2013, il n'est donc pas possible d'obtenir ces chiffres pour l'intégralité du Bassin de Mobilités de Lunéville/Baccarat car son périmètre dépasse celui du Sud54.

¹² Les camionnettes, deux-roues motorisés et taxis constituent l'essentiel de la catégorie « autres modes »

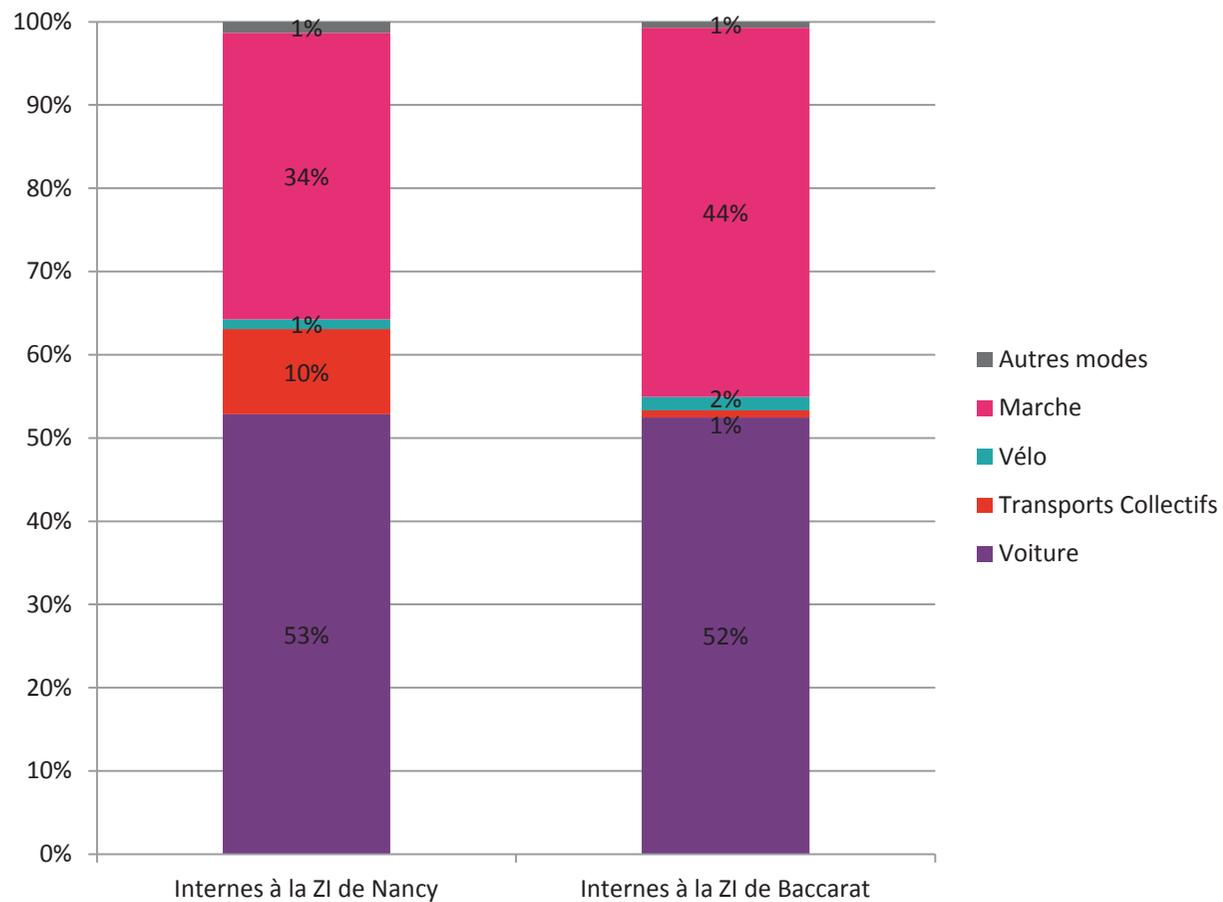
¹³ L'offre Métrolor entre Lunéville et Nancy a fortement augmenté depuis le cadencement du 3 avril 2016, la part modale du TER a du augmenter depuis cette date.



Les déplacements entre les Zones Intenses du Sud54 sont très majoritairement réalisés en voiture

Modes et motifs de déplacements dans la Zone Intense de Baccarat

44 % des déplacements internes des actifs et étudiants de la ZI de Baccarat sont réalisés à pied. Cela est dû à un grand nombre de déplacements de proximité. Seul 1 % des déplacements est réalisé en transports collectifs. En effet, il n'existe pas de réseau de transports collectifs urbains à Baccarat, et l'intégralité des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études. La part modale de la voiture est de 52 %.

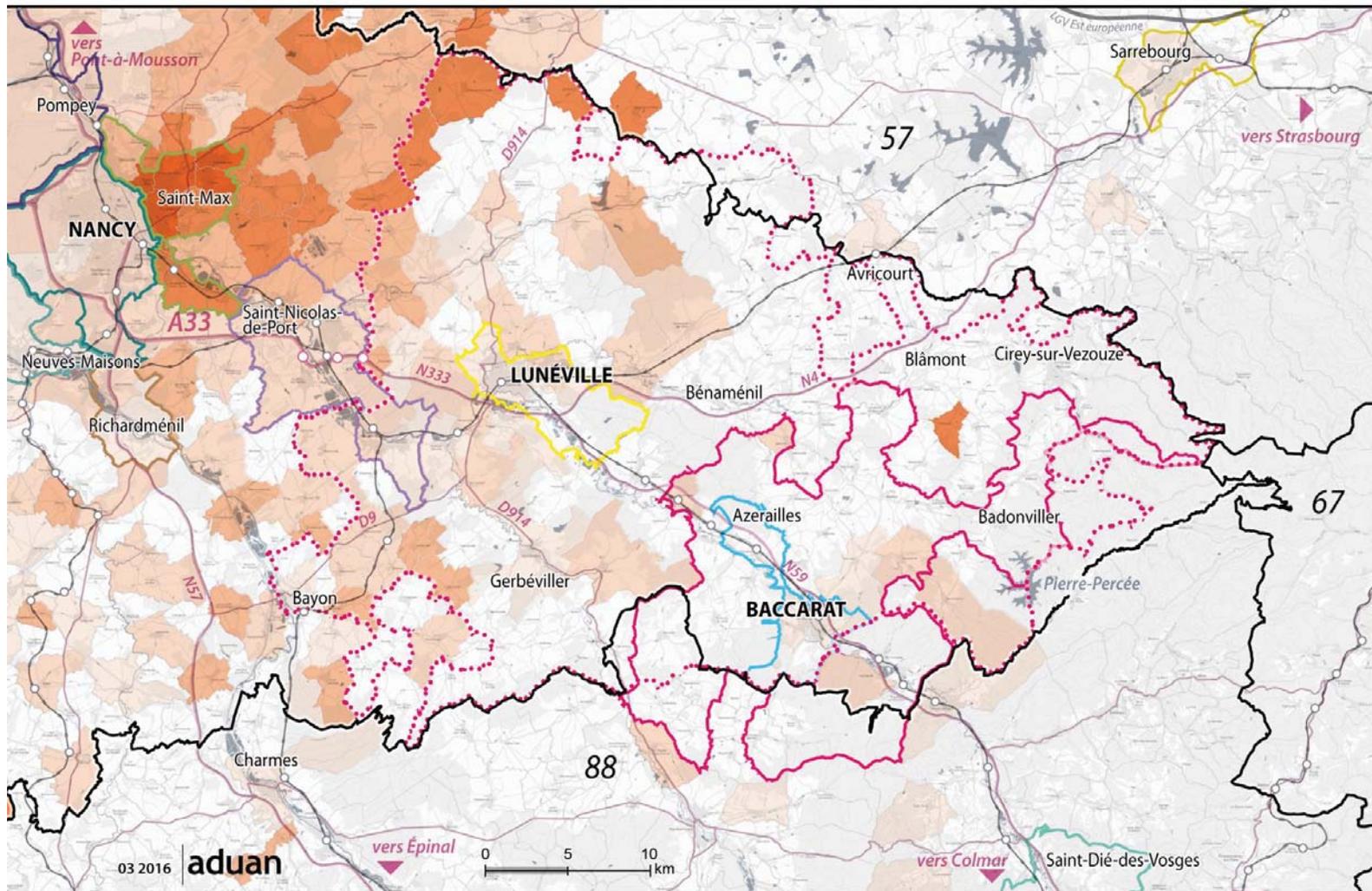


Dans la Zone Intense de Baccarat, 100 % des déplacements en transports collectifs sont réalisés pour les études

ANNEXES

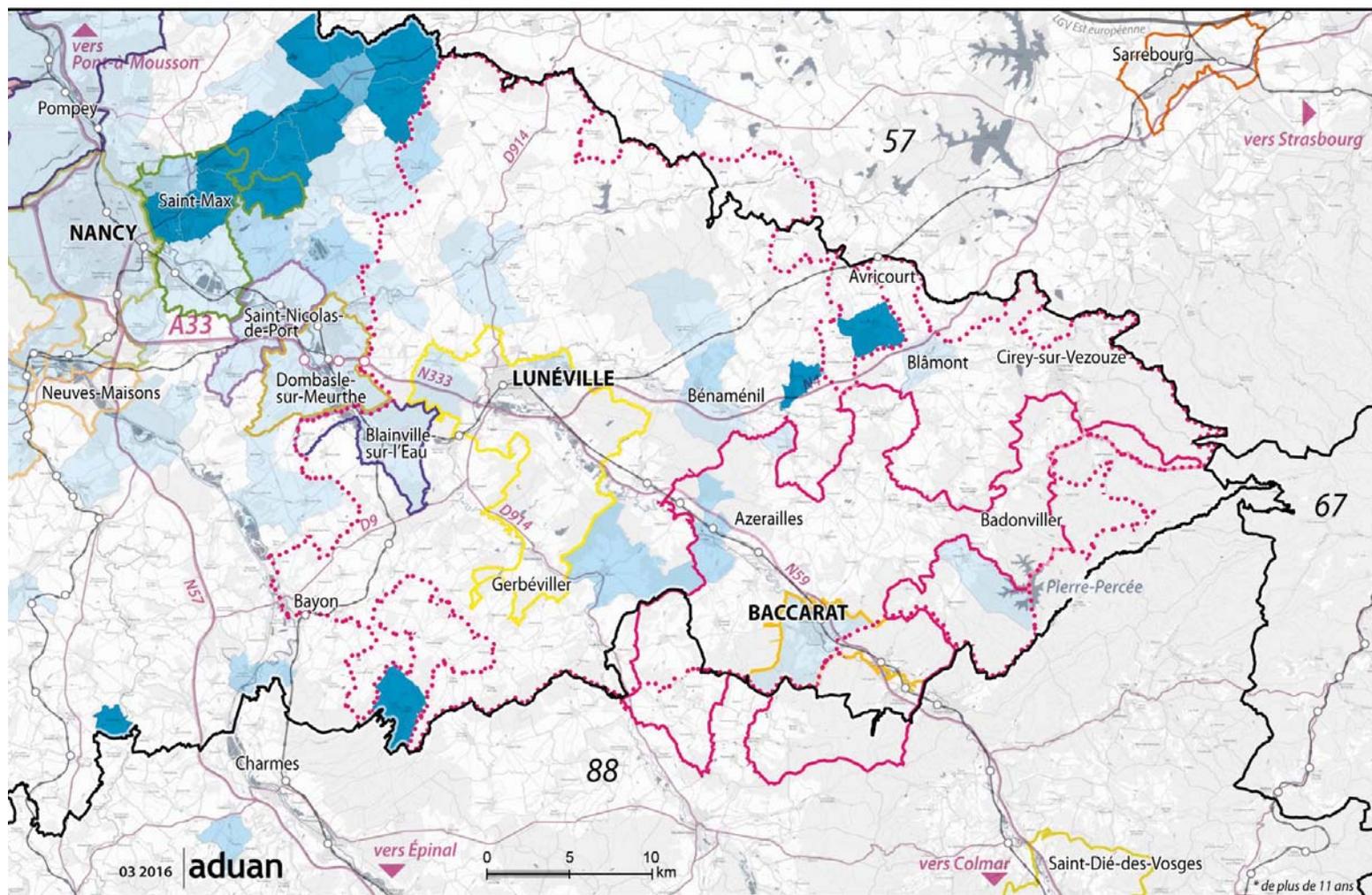
Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des actifs occupés travaillant dans la zone intense de travail de Saint-Max



Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Max



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

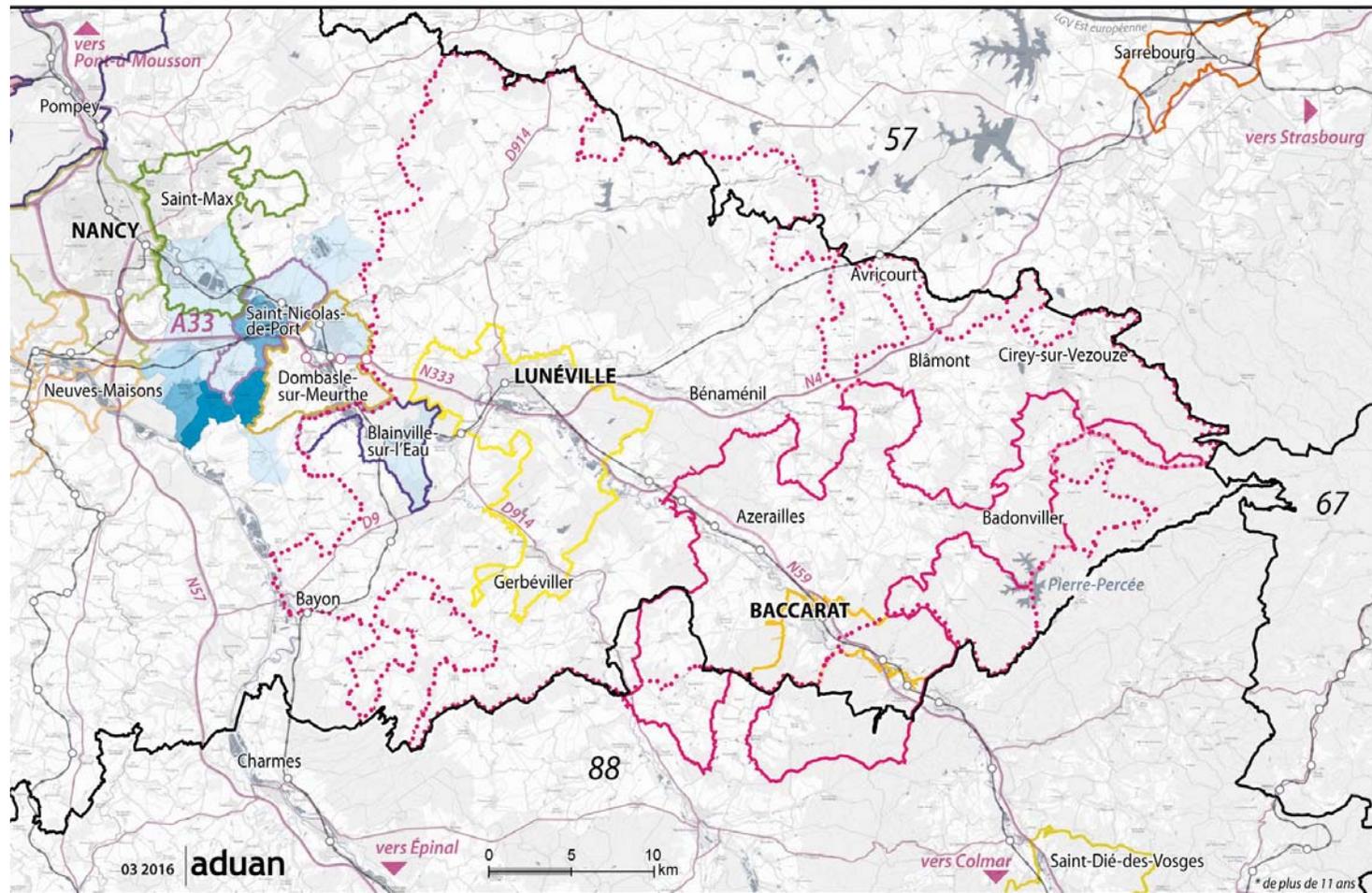
- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville-sur-l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarrebouurg
- Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville
- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Saint-Nicolas-de-Port



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

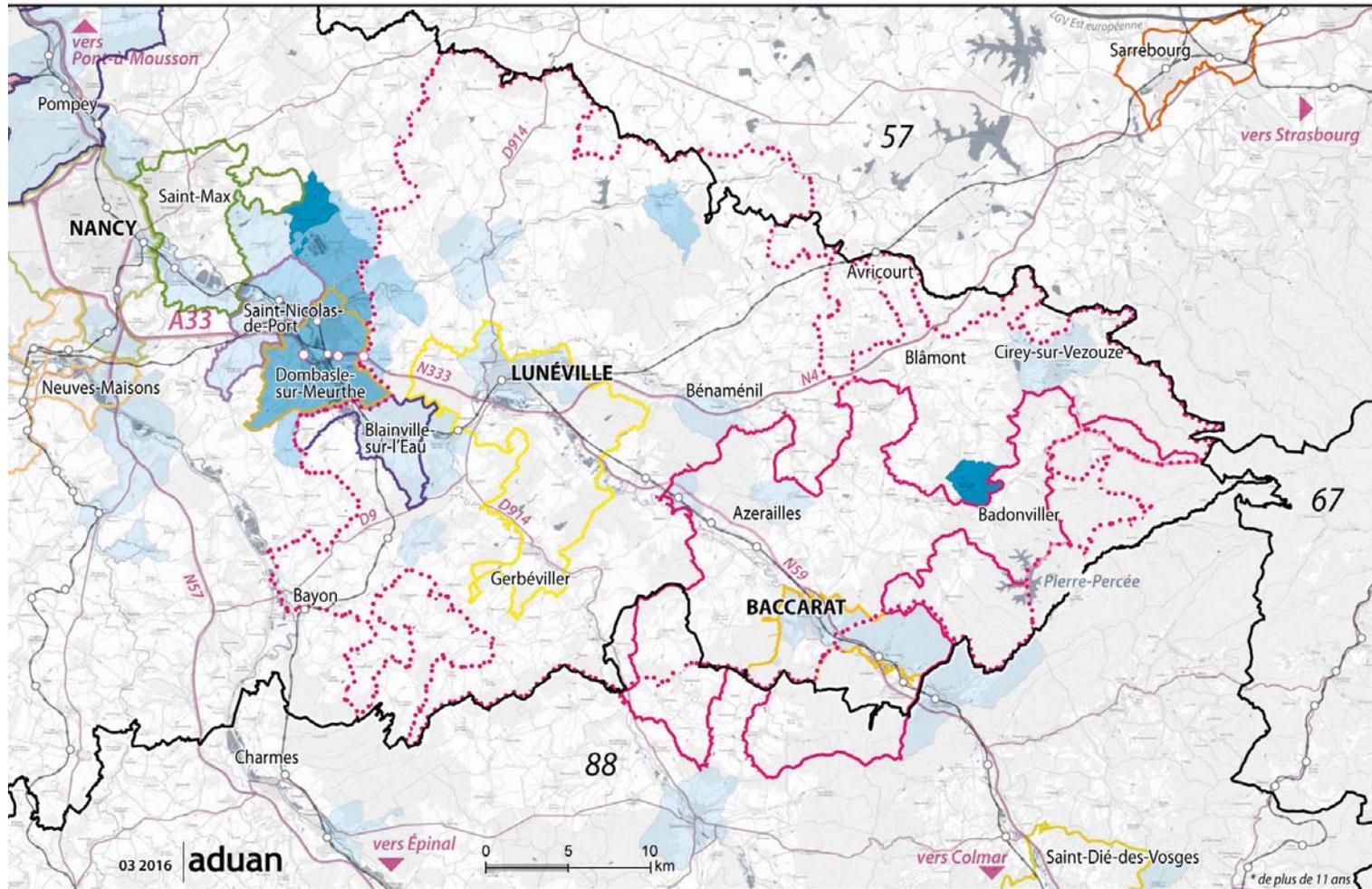
- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville sur l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarregourg
- Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville
- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

Bassin de mobilités de Lunéville et Baccarat

Part des étudiants* dont le lieu d'études est situé dans la zone intense d'études de Dombasle-sur-Meurthe



- De 0 à 17,6 %
- De 17,7 à 34,3 %
- De 34,4 à 46,4 %
- De 46,5 à 100 %

Zones intenses d'études

- Lunéville
- Baccarat
- Nancy
- Saint-Max
- Neuves-Maisons
- Pompey/Frouard
- Blainville s/l'Eau
- Saint-Nicolas-de-Port
- Dombasle-sur-Meurthe
- Sarrebourg
- Saint-Dié-des-Vosges

- Communes polarisées par la zone intense de Lunéville

- Communes polarisées par la zone intense de Baccarat

- Autoroutes + échangeurs
- Départementales
- Ligne LGV
- Ligne TER + gares
- Limites départementales

aduan
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT
ET D'URBANISME DE L'AIRE
URBAINE NANCÉIENNE

49 Bld d'Austrasie • CS 20 516 • 54008 NANCY Cedex
Tél. : 03 83 17 42 00 • Fax : 03 83 17 42 10 • contact@aduan.fr
www.aduan.fr

Octobre 2016

Directeur de la publication : Pascal Taton / Coordination générale : Priscilla Pierre / Rédaction : Élie Guitton, Francis Hess
Cartographie : Alexandre Colin / Conception graphique : Estelle Patout / Mise en page : Valérie Dumesnil